VOLUME I. WINNIPEG, MARDI, 17 MARS 1914 NUMERO 44

LA LIBERTÉ

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

Rédaction et Administration:
619 AVE. McDERMOT
Télephones - - Garry 4264-4265

DIEU ET MON DROIT

CINQ PRIX!

Oh! ce qu'il est réconfortant le rapport officiel du Fort Garry Chapter I. O. D. E. des prix gagnés par les élèves des écoles du Manitoba dans son récent concours d'essais historiques! Quel délicieux frisson il dut faire courir à fleur de peau chez tous les rédacteurs du *Free Press!* Un rayon de joie a du dissiper la grande tristesse qui leur rongeait le foie. Cinq des huit prix offerts aux gagnants des concours ont été décernés à des élèves des écoles bilingues françaises. Oui, cinq!

Deux prix dans la classe senior. L'un va à Melle Irène Gendron, du couvent de Lorette.

Et d'un.

Dans la classe intermédiaire, trois prix. Le premier prend la route de l'Académie Saint-Joseph de Saint-Boniface, le second suit le premier et le troisième, modifiant un peu son itinéraire, se dirige vers Saint-Norbert. Il a été gagné par Melle Anna Saure.

Et de deux.

Reste la classe junior. L'Académie Saint-Joseph y pique une pointe et l'une de ses élèves conquiert le second prix.

Et de trois.

* * *

En tout, huit prix. Et cinq reviennent à nos pauvres écoles bilingues! C'est un début. Et fort consolant pour des écoles, des couvents où l'instruction est, en général, au témoignage du *Free Press*, "raisonnablement efficace".

Mais... me dit quelqu'un lisant pardessus mon épaule le résultat de ce concours dans le *Free Press*... Eh! quoi!... Tout s'est fait en anglais. Et des huit prix décernés, cinq vont aux écoles bilingues... Et puis... J'aurais cru que les écoles anglaises, fort plus nombreuses que les écoles bilingues, auraient au moins gagné la majorité des prix...

Chut! Les écoles bilingues triomphent de leurs concurrents anglais mais n'empêche qu'elles leur sont inférieures. Cinq prix sur huit! Une bagatelle.

LECTURES

Le livre nous envahit. Nous ne nous en plaignons pas pourvu que la lecture offerte soit saine.

De toutes les influences qui agissent sur un' peuple, modifient et transforment ses idées et ses moeurs, il n'en est pas à l'heure actuelle de plus puissante et de plus dangereuse que la lecture. Le livre s'insinue dans tous les milieux, entre dans tous les foyers. Il s'adresse à l'intelligence qui s'ébauche tout comme à celle que les ans ont mûrie. Son action est rapide et, exercée dans le mauvais sens, quasi irréparable.

Contre ce mal, tout comme dans les maladies qui sont du domaine de la médecine, la prévention constitue le meilleur des traitements.

* * *

Parce que nocifs et dangereux à la santé corporelle, les gouvernants civils ont prohibé ou restreint la vente de certains poisons. L'Eglise gardienne du domaine moral, responsable de la santé spirituelle de ses enfants, a de même défendu la lecture de certins ouvrages et restreint la lecture de d'autres. C'est l'Index.

Aucun catholique ne peu s'y soustraire. Là n'est pas cependant la limite de la sévérité de l'Eglise. La Congrégation de l'Index ne pouvait, cela se comprend facilement, que condamner un petit nombre d'auteurs. Les plus célèbres sont seuls l'objet de son attention. Il est toute une littérature de pacotille mais très obscène qui lui échappe et que sa sévérité n'atteint pas. Très prévoyante, elle a dressé une loi générale qui n'excepte aucun mauvais livre et dont l'interprétation pour le catholique repose dans les mains de ses chef spirituels.

Oeuvres où l'on enseigne l'hérésie, le schisme, des vérités incompatibles avec la religion, où l'on combat les fondemnts de la religion, les vérités telle que l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme; oeuvres impies attaquant Dieu, la sainte Vierge, les Saints, l'Eglise Catholique, le Culte au prêchant le duel, le suicide, le divorce? toutes tombent sous le coup de la sentence générale portée par la Congrégation de l'Index. Elle comprend encore tous les livres qui sont ex-professo obscènes. Cette catégorie est très large et englobe principaement les très nombreux romans que nous offrent nos libraires.

Quelquefois, la sentence de l'Index frappe tous les ouvrages d'un auteur, le plus souvent elle n'en condamne qu'une partie.

A la'ide de ces quelques règles, nous allons pour le bénéfice de nos lecteurs faire une petite excursion dans les différentes "collections de livres" en vente à Winnipeg et à Saint-Boniface: Modern-Bibliothèque, Nouvelle Collection Illustrée, Nouvelle Bibliothèque Pour Tous, Collection Scientifique, Le Livre Populaire, Oeuvres de Gustave Aimard, Ponson du Terrail, etc., Mémoires et Souvenirs, Collection des Grands Romans, Collection Illustrée des Conteurs Joyeux, Editions Garnier, Classique Garnier, Colection Nelson, Romans Modernes, Ouvrages Divers, Romans-Succès, Livres Canadiens, Oeuvres de Flammarion.

La Nouvelle Bibliothèque Pour Tous, les oeuvres de l'abbé Moreux, du docteur Boissarie et les Livres Canadiens peuvent se mettre entre toutes les mains.

Ce serait trop iong d'examiner tous les ouvrages contenues dans les autres collections. Dans chacune, nous en signalerons quelques-uns qu'un catholique ne peut en conscience lire et encore moins vendre. Qu'on n'en conclue pas cependant que tous les autres ouvrages se peuvent lire par toutes les personnes.

Modern-Bibliothèque: Louys, Richepin, Mirbeau, Gauthier, etc.

Nouvelle Collection Illustrée: G. d'Annunzio, Anatole France, Dumas, Huysmans, Murger, G. Sand, etc.

Le Livre Populaire: Eugène Sue, Morphy, etc.

Oeuvres de Gustave Aimard, Ponson du Terrail, Pierre Sales: très mêlées.

Mémoires et Souvenirs. Rétif de la Bretonne, surnommé le Jean-Jacques du Ruisseau.

Collection des Grands-Romans: Guy de Maupassant, René Maizeroy, élégamment obscènes et innocemment corrompu, a écrit un critique, etc.

Collection Illustrée des Conteurs Joyeux: à peu près tout est à condamner.

Editions Garnier: Chansons de Béranger, etc.

Classiques Garnier: Casanova (Mémoires), Diderot, Dupuis, Lafontaine (Contes, Lamenais (Paroles d'un Croyant), Montesquieu (Esprit des Lois), Pascal (Les Provinciales), J.-J. Rousseau (Julie), Voltaire, Stendhal, tous à l'Index.

Collection Nelson: Balzac, Ernest Renan, Anatole France, George Sand, etc.

Romans Modernes: Champsaur, Maizeroy, Corday, Seylor, Willy, etc.

Ouvrages Divers: toutes les oeuvres d'Eugène Sue, la plupart à l'Index, les ouvrages de Du Saussay, de Lespinasse, etc.

Romans-Succès: à peu près au complet.

Oeuvres de Flammarion: peu sûres au point de vue scientifique et religieux.

Ces quelques remarques devraient mettre nos lecteurs en garde contre la littérature qu'on leur offre. Sans doute elles sont incomplètes et demanderaient à être précisées. Nous reviendrons sur le sujet.

Si quelques-uns veulent des informations spéciales au sujet de tel ou tel auteur, nous nous ferons un plaisir de les leur fournir.

REFORME DU FREE PRESS

Notre attitude sur la question de tempérance ne plait pas au *Free Press*. Dans le bric à brac de son programme, il y aurait un engagement à abolir la commission des licences et à transmettre ses pouvoirs aux mains des juges du comté.

Les juges de comté! Belle trouvaille! Comment et en quoi dépendent-ils de la volonté populaire? Abolir la commission des licences pour transmettre ses pouvoirs aux juges de comté, c'est fractionner le mal et non le cupprimer. C'est toujours conférer à un pouvoir irresponsable, soustrait à l'action directe et seule efficace du public, le droit d'accorder les permis de débits de boissons. Seul vaut le contrôle direct du public exercé par l'intermédiaire de mandataires qu'il peut approuver ou désapprouver aux élections municipales.

Peut-être le *Free Press* découvrira-t-il, dans le Capharnaum de ses projets de réformes, la suppression de la commission des licences pour y substituer le droit direct des municipalités. C'est possible. Mais après tout c'est de dixième importance. C'est chez nous une habitude de ne considérer que les choses possibles... au moins dans les dix ou vingt ans qui suivront. Et le *Free Press* comprendra que, dans ces conditions, les réformes qu'il nous offre ne nous attirent que fort peu. Elles ne pourraient vouloir qu'en autant qu'il les pourrait réaliser et ce temps... ne point pas à l'horizon...

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Rédacteur,

Si les catholiques de langue française n'adoptent pas dès maintenant le principe que j'énonçais il y a deux semaines:—indépendance des partis politiques par rapport aux questions religieuses et nationales et partisans seulement quant aux affaires purement politiques—ils retarderont pour longtemps l'unité d'action chez tous les catholiques du Manitoba et s'éloigneront davantage du but national que nous poursuivons.

Les catholiques de langue française peuvent marcher avec les catholiques des autres races sur le terrain religieux, tout en organisant leurs forces combatives sur le terrain des revendications nationales. Religion et nationalité, voilà pour nous le terrain au-dessus duquel doit planer le drapeau du ralliement! Il est inutile de chercher d'autres points de contact, de faire entendre d'autres appels à l'union. Tout autre objectif ne servirait qu'à augmenter le manque de sympathie et d'unité d'action entre les groupes catholiques et à continuer la division entre les catholiques de langue française.

Il est temps que tout le monde comprenne que les catholiques ne pourront s'entendre et marcher en une phalange serrée, selon le désir exprimé et la direction donnée par Monseigner l'Archevêque aux paroissiens de Saint-Léon le 16 février dernier, que sur le terrain religieux, et qu'ils n'affirmeront leurs droits en temps d'élection que par un vote catholique. Donc, ce qu'il faut viser ce n'est pas *l'unité dans un parti politique* mais le groupement indépendant et en dehors du terrain politique, et l'action concertée et organisée sur tous les partis politiques. Donc, ce qu'il faut cultiver ce n'est pas la partisannerie et l'esclavage politique, mais plutôt le vote catholique, c'est-à-dire le vote pour des représentants catholiques, ou favorables aux demandes des catholiques.

Laissez-moi vous prouver par un fait comme il est facile de ne pas nous entendre sur les choses politiques et comme il est facile de s'induire en erreur lorsqu'on juge surtout du point de vue de parti.

Le *Manitoba*, édition du 25 février dernier, faisait entendre que les hommes politiques catholiques et les journaux catholiques doivent s'unir sur le principe général de la résistance et de la revendication, et trouve moins important d'être du même avis sur les moyens d'action.

Si le principe dont veut parler M. Noël Bernier est la loi Coldwell, il commet justement le mal dont nous nous plaignons; il fait de la politique, il cherche à rallier les catholiques à des amendements dont l'effet et l'application peuvent, de son propre aveu, être annulés par un clan politique ou quelques hommes de mauvaise volonté.

Si M. Bernier veut dire les principes essentiels de l'école séparée et de l'éducation catholique, il fait encore erreur, car nous sommes et avons toujours été unis dans le regret de nos droits perdus et dans l'objet de leurs revendications. Ce qui nous a le plus manqué et ce qui est maintenant le plus important, c'est justement ce que le *Manitoba* a l'air de vouloir négliger, c'est l'unité d'action.

En 1907, un journal catholique résumait ainsi la situation. Mgr l'Archevêque croit que la loi scolaire est injuste aux catholiques, et la grande majorité des catholiques laïques, libéraux et conservateurs, partagent la même opinion. Mais la majorité des *voteurs* libéraux et conservateurs diffèrent de cette opinion et c'est pour cela que la loi reste injuste pour les catholiques, qui, étant en minorité sont incapables de rémédier à l'injustice de la loi, quoiqu'ils aient l'appui d'un grand nombre de protestants bien pensants, larges et comprenant la question; et si ce n'était l'opposition d'un certain nombre qui se trouve dans les deux partis politiques, la loi serait vite modifiée.

L'opinion des catholiques sur l'injustice de la loi est la même aujourd'hui qu'en 1907.

Ce qui manque le plus aux catholiques du Manitoba n'est pas l'entente dans l'objet des revendications ni l'unité de direction mais c'est surtout l'unité d'action. Quelques journaux catholiques, le *West Canada*, le *North West Review*, le *Patriote de l'Ouest* et la *Liberté* l'indiquent assez clairement.

Certains journaux politiques ont l'air de la désirer, à condition que l'union se fasse dans les cadres d'un parti politique.

Et vous allez voir qu'aux prochaines élections les politiciens vont encore triompher, et quoique les catholiques sont unanimes à vouloir le redressement de leurs griefs, ils donneront à toute la province le triste spectacle de combattants divisés entre eux et sans chef, se querellant autour de la *grosse* question, le pouvoir.

Nos droits restent toujours lésés! Ne serait-il pas temps de réagir et d'organiser un mouvement d'action catholique en vue du règlement des questions politico-religieuses?

Jean-Baptiste.

ORGANISATION CATHOLIQUE

Nous sommes à la veille de luttes électorales, dont la préparation chez nos adversaires quels qu'ils soient, n'est point oeuvre de hasard...

L'enjeu de cette lutte est, dit-on, bien loin de nous laisser indifférents; ...savoir? Quelle différence y a-t-il entre "être croqué" d'un coup (ce qui pourrait d'ailleurs donner au croqueur mieux qu'une indigestion) ou être léché à la façon d'un bonhomme de sucre. Je n'y vois pas grand différence.

Non. Quelque soit le genre de persécution employé, il est odieux et néfaste à nos yeux. C'est pourquoi nous les ouvrons et fort grands... pour constater d'abord avec amertume, la seule organisation de l'antagoniste. Voilà bientôt en effet un quart de siècle que les Canadiens-français ont été dépouillés de leurs droits les plus légitimes et les plus sacrés. Que sont devenues, et les protestations des personnes les plus éminentes et les réclamations des citoyens les plus autorisés? Oh! une poussière! Et les promesses reçues? Attendons-en l'exécution de l'astre des nuits.

Constatons encore la profonde apathie et le désintéressement qu'ont certaines personnes pour une cause toute primordiale. Apathie et désintéressement coupables, quand ces personnes placées de par le monde pour y étendre leurs sphères d'influences laissent échapper tant de multiples occasions d'y répandre un peu de vraie lumière. Il nous faut bien le constater hélas! Qu'a-t-on réalisé de vraiment pratique pour obtenir justice depuis l'ère néfaste, que de discours, que de paroles, que de protestations en pure perte! De choses utiles, d'actes nécessaires, point. Par exemple, nous crions bien fort: organisons-nous; nous périssons. De temps à autre nous avons bien quelques semblants de petites fêtes... ayant un but bien défini ou indéfini. On veut bien encore faire un mouvement à caractère bien dessiné; beaucoup de monde, de hableurs, le jour de la petite réunion. Et après? Disons le mot: il y a beaucoup plus de coups de langue que d'effets produits. Oui mais ces petites manifestations trop souvent répétées découragent et annihilent très souvent les meilleures volontés, si vraiment il en existe.

Il doit en exister, de ces caractères d'élites, doués d'intelligence et de bonnes volontés, mais ils ne se doutent pas, ou du bien qu'ils sont susceptibles de produire, ou de l'état ambiant dans lequel nous végétons.

Il faut premièrement nous secouer, afin de nous débarrasser de la "guenille" qui nous enveloppe, ce qui veut dire laissons les partis), et nous revêtir de ce que personne n'eut dû jamais oublier: l'esprit de patriotisme. Reprenons, alors que l'ennemi redouble ses attaques, croyant sans doute avoir bon marché de nos velléités de résistance, notre véritable caractère de Canadiens catholiques et français. Soyons de ceux qui sont battus peut-être, jamais vaincus.

Organisons-nous, non en paroles, mais efficacement. Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, notre avenir est tout dans cette organisation bien comprise. Dans un numéro récent, 24 février, les correspondants de Notre-Dame de Lourdes et de Saint-Léon étaient heureux de reproduire l'idée de Sa Grandeur Mgr Langevin sur le sujet. Et votre serviteur a eu occasionnellement quelques jours plus tard l'honneur de s'entretenir du même sujet avec Sa Grandeur.

"Organisez-vous, c'est mon désir le plus cher. J'y tiens beaucoup. Sachez revendiquer vos droits. Vous serait-il donc impossible de trouver un homme de votre langue qui réaliserait le type présentable. Faites néanmoins un mouvement Affirmez-vous. Le contraire me peinerait et si par impossible vous voyez l'inutilité absolue de produire un des nôtres, *ne donnez vos voix qu'au chef de parti qui prendra l'engagement de respecter vos droits reconnus, surtout les droits éducationels, en attendant mieux.*"

C'est clair et c'est net. Voilà ce que dit Sa Grandeur et si chaque individu subordonnait sa propre idée à celle du chef spirituel, nous commencerions peut-être à voir luire des jours meilleurs. Mais, ce n'est pas le chef spirituel seul qui peut ni qui doit agir. C'est notre oeuvre à nous, c'est à nous qu'il incombe le devoir de réveiller les énergies endormies, de les grouper de les former, pour les mener à la victoire, à la conquête des libertés ravies. On n'improvise pas une armée. Ce ne serait qu'une bande dangereuse. On la forme.

On aura beau écrire, écrire encore, crier plus fort, donner des leçons à droite et à gauche, si on ne marche pas, il n'y aura rien de fait pratiquement. C'est beau de dire une organisation: il nous faut une organisation, mais il serait nécessaire de descendre de l'estrade et ne pas attendre la fin des temps, ni compter que l'horloge se fabrique tout seul. A une organisation il faut des organisateurs, patriotes avant tout, dévoués aux grands intérêts de leurs frères. Qu'ils adoptent la fière devise des pays chrétiens d'autrefois: Dieu, Honneur, Patrie. Si nous attendons tous que Pierre, Jean-Baptiste, etc, y aillent de leurs petits bonhomme de chemin ça pourra prendre du temps.

L'élite, il nous faut l'élite des coeurs. Est-ce que la tâche n'est point assez grande ni assez belle pour susciter des dévouements généreux? Est-ce que par le fait l'habiter le Manitoba on perd ses facultés? Dans ce cas, oh! rendez-moi, rendez-moi mon rivage que je n'aurais jamais du quitter. Il y a quelque chose de bien certain. "Time is money." Et encore les affaires sont les affaires. Personne ne veut s'occuper de rien quand ça ne paie pas. Périsse la foi, périsse la langue, périssent mes compatriotes! Je n'ai pas le temps, ni d'écrir pour leur ouvrir les yeux, moins de parler à cause de ma position, encore bien moins de m'occuper à des sornettes ou à des utopies de réveurs. Ce ne sont pas toutes ces histoires là qui nous donneront du pain, (qui sait) qui nous feront mettre de l'argent en banque ou faire nos affaires.

Oui, réveurs, on le devient. On voit en effet comme dans un rêve lointain, dans un pays lointain, des hommes acharnés, qui luttent, souffrent, se sacrifient pour des principes, des opinions humaines et religieuses. Ils ne luttent pas, ils ne souffrent pas, ils ne s'organisent pas pour amasser une fortune. Très souvent ceux qui en ont, de la fortune, la dépensent généreusement avec leur vie, au service de la grande cause qu'ils ont embrassé.

Espérons qu'au Manitoba, malgré l'égoïsme américain, malgré la contagion épidémique "hyperboréenne" que nos aimables concitoyens de langue anglaise s'efforcent de nous communiquer et de propager, espérons que les âmes vraiment grandes ne feront point défaut et sauront trouver malgré leurs occupations ou leurs charges, le moyen de se rendre utiles envers leurs chers compatriotes.

Lorrain.

LA LUTTE AU FRANCAIS

(*Le Droit*).

Evidemment la lutte au français dans l'Ontario se continue plus acerbe, plus sournoise, plus injuste que jamais; elle est menée de front par les orangistes et la majorité des catholiques de langue anglaise qui ne peuvent, ni les uns ni les autres pardonner aux Canadiens-français de se multiplier si rapidement et d'avoir l'audace de pousser de l'avant la douce influence de l'Eglise catholique et les nobles sentiments de la chevalerie française.

Ce qui se passé actuellement à Green Valley, dans le diocèse d'Alexandria, en est un nouvel exemple. Les catholiques de langue anglaise de cet endroit, plutôt que d'envoyer leurs enfants à une école où l'institutrice est canadienne-française mais mieux bien qualifiée pour l'enseignement de l'anglais, les gardent à la maison ou les envoient aux écoles publiques. Qu'on se done la peine de lire la dépêche de Green Valley que nous publions à ce sujet et l'on pourra juger de l'odieux de la lutte contre le français dans l'Ontario.

Que l'on renverse les rôles pour un instant; que les Canadiens-français d'un centre quelconque où nous commandons une majorité se conduisent à l'égard de la minorité catholique anglaise, comme M. McDonald et ses suivants de Green Valley l'ont fait à l'égard des nôtres, on entendrait un cri général d'indignation par toute la province. Catholiques de langue anglaise comme orangiste se jetteraient sur nous pour nous pulvériser.

On nous traite de révoltés, c'est une calomnie; nous défendons des droits sacrés et si nous avons un reproche à nous faire c'est de n'être pas assez agressifs. Ce que nous demandons c'est notre bien, nous n'avons pas à quêter, il faut savoir exiger.

Nous convenons que, pour certaines gens, notre marche en avant devient embarrassante; nous comptons dix par cent de la population totale et 55 par cent de la population catholique de la province. Notre élément a grandi au milieu de difficultés de toutes sortes, nos adversaires ont semé à pleines mains les germes de lutte et les nécessités de résistance, ces semences ont levé, déjà elles ont poussé de profondes racines dans tous les coins de la province: demain, parmi nos enfants, on comptera des héros, des chefs qui auront grandi avec la lutte et qui sauront persévérer; dans quinze ans notre nombre aura doublé et nous serons de force non pas à réclamer, mais à exiger qu'on nous rende justice.

Courage, braves amis de Green Valley, vous êtes un bataillon de l'avant-garde, marchez droit: quand les adversaires vous auront connus ils tendront la main, vous aurez remporté la victoire.

LA MUSIQUE ET LES MUSICIENS

L'EDUCATION DE LA VOIX

Il faut, avons-nous dit (voir la *Liberté* du 7 octobre dernier) commencer par l'éducation de la voix l'instruction musicale de l'enfant; il va sans dire que, avec de tout jeunes enfants, il ne saurait être question d'exercices de chant au sens propre du mot; leur attention si facilement distraite, leur esprit si mobile ne se prêteraient guère à l'assiduité nécessitée par l'exécution d'exercices arides et sans intérêt pour qui n'en comprend pas l'utilité et le but immédiats.

Notre travail se bornera donc à apprendre de petites chansons dont il existe de nombreux recueils; mais, avant de passer à l'exercice, il me faut encore donner à la maman quelques conseils sur la manière de conduire sans danger les voix enfantines. C'est qu'en effet, bien qu'elle soit absolument naturelle, la voix chantée constitue un instrument fragile auquel il peut être périlleux de toucher sans avoir reçu préalablement quelques indications indispensables. Que nos charmantes lectrices se rassurent, ces explications seront des plus simples, servation courante; ces conseils étant des plus rationnelles et d'ob- s'appuient en effet sur des faits, des lois naturelles, et le bon sens commun suffit à les faire comprendre.

J'ai d'ailleurs la ferme conviction que toutes ces questions ne peuvent qu'intéresser les mères de famille, car le chant, bien enseigné est, en même temps qu'une artistique distraction, un excellent exercice d'hygiène; à ce point de vue, il ne saurait laisser indifférentes les mamans soucieuses de la santé de leurs chers petits.

Si nous réfléchissons quelque peu à ce qui, chez l'être humain, produit la voix, parlée ou chantée, nous constatons que celle-ci provient de l'air d'abord inspiré, puis emmagasiné dans les poumons, enfin ressortant par le larynx et la bouche. C'est pendant ce dernier acte (expiration de l'air) que se produit le phénomène vocal; celui-ci donne lieu à l'émission des sont dit *voyelles*, renforcés par l'émission des *consonnes*. Par déduction, nous pouvons conclure immédiatement de ce qui précède que:

1o La bonne tenue du corps, l'effacement des épaules élargissant la poitrine favorisent le jeu des poumons et par conséquent l'émission des sons produits à l'aide de l'acte respiratoire.

2o La prononciation chaude, ronde, accentuée des voyelles (même de celles dites blanches, A, E, I, U), est nécessaire à l'émission du son chanté, si l'on désire que celui-ci soit doux, plein et sonore.

Cette prononciation s'obtient facilement en faisant vibrer le son dans l'axe médian de la face, et principalement dans le front, pour les voix d'enfant.

3o La correcte et ferme prononciation des consonnes est nécessaire et permet de chanter longtemps sans fatigue.

Cette dernière considération est des plus importantes: il faut avant tout empêcher les enfants de forcer sur le timbre; ils doivent presque constamment chanter avec douceur; les nuances de force étant surtout obtenus par l'accentuation donnée aux consonnes.

On peut donc être assuré qu'en suivant cet excellent et simple principe, on formera des voix solides et l'on évitera les maux de gorge, les congestions du larynx; car ces inconvénients résultent infailliblement d'un travail exécuté en force (nuance, forte=F.) ou même en moyenne force (nuance: mezzo-forte=mf.

Robert Gens,

Professeur de violon, Saint-Boniface.

EDUCATION

Madame et Monsieur ont la déplorable habitude de se disputer souvent, sans se soucier de la présence de leur domestique.

Madame finit par craindre que sa bonne ne révèle ce qui se passe chez ses maîtres. Elle l'interroge.

—Justine, j'espère que vous ne répétez jamais rien de ce que vous nous entendez dire, Monsieur et moi, quand nous avons une petite... différence d'opinions?

—Oh! non, Madame! J'ai été élevée à ne jamais dire de gros mots.

A la correctionnelle.

Le Président.—Cabochard, vous êtes coupable avec récidive.

Cabochard.—Récidive!... Je ne l'ai jamais vue.

UNE LETTRE DE L'ABBE BOUILLON

Il lance un appel aux colons de la province de Québec

Mes chers compatriotes,

Tout le monde connait le Manitoba. Cette province semble se rapprocher pour ainsi dire du Québec, car les moyens de communication se multiplient: elle était déjà reliée à la province-mère par deux transcontinentaux: elle le sera bientôt par un troisième. Il faut moins de quarante-huit heures de chemin de fer pour s'y rendre de Montréal.

D'abord, le climat du Manitoba est un des plus salubres de tout le Dominion. Les hivers y sont moins longs que dans le Québec. Le froid, intense pendant quelques jours du mois de janvier, ne dure jamais longtemps. Par ailleurs, la température étant très sèche, on souffre beaucoup moins de la baisse du thermomètre. Le printemps devance d'un mois celui de la province de Québec. On sème ordinairement le blé dès le mois d'avril. Pendant l'été les chaleurs sont fortes, ce qui est d'un puissant secours pour la culture du froment. Le blé du Manitoba est, on le sait, le meilleur du monde. On ne peut y comparer que celui de la Russie. On le désigne sous le nom de Blé Dur No. 1, et c'est le plus recherché sur tous les grands marchés.

La qualité du sol manitobain est supérieure à celle de toutes les autres provinces du Canada, y compris les provinces de l'Ouest. Ce n'est qu'au Manitoba que l'on trouve de la terre noire jusqu'à des profondeurs de 24 pouces à 6 pieds.

En outre, dans le Manitoba, comme dans les autres provinces de prairies, le foin pousse en abondance à l'état naturel, ce qui est d'un grand avantage pour l'élevage du bétail.

Il n'y a que peu d'années que les gens du pays s'occupent de l'élevage du bétail, et les résultats sont déjà merveilleux: mais cette source de revenus est trop peu exploitée, il faut bien l'avouer. Depuis que la région est ouverte à la culture, on ne s'est guère occupé que de récolter le blé: c'est ce qui explique que les terres sont, en certains endroits, couvertes de mauvaises herbes et que leur rendement n'est plus le même qu'autrefois.

Il est important de faire remarquer que le système de culture de l'Ouest diffère totalement de celui que l'on pratique dans la province de Québec.

Dans le Québec, les fermes sont d'abord beaucoup plus petites, et ensuite, à cause des développements pris par l'industrie laitière, on s'en occupe plus que de la culture en certains endroits. Le terrain laissé à la culture est donc assez petit, et grâce à l'alternance de semences, le sol a le temps de se reposer.

Dans l'Ouest, ce n'est plus la même chose. On exploite le même terrain depuis quinze à trente ans, et le rendement moyen est de trente à trente-cinq boisseaux à l'acre. On constate depuis quelque temps l'apparition des mauvaises herbes. Celles-ci sont mêlées aux grains de semence et sont jetés en terre en même temps. Le mal est d'autant plus grand que dans le Manitoba, ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, comme on ne s'occupe pas de l'élevage des animaux on ensemence une aussi grande étendue de terre qu'on en peut préparer—et souvent on sème dans le travail nécessaire, ceci est la cause que certaines fermes sont dans un état déplorable.

Mais je n'ai parlé que d'une exception regrettable, car il ne faut pas croire que toutes les terres de l'Ouest soient ainsi, bien au contraire.

Un grand nombre de cultivateurs, intelligents et laborieux ont gardé leur tête en parfait état. D'ailleurs, les terres appauvries envahies par les mauvaises herbes, peuvent facilement, au moyen de la culture mixte, être ramenées à leur état de fécondité première. On peut citer un grand nombre de cas établissant ce que je viens d'avancer. Notons un exemple.

Depuis une dizaine d'années, les gens de Letellier ont appliqué à la culture du sol les méthodes de l'agronomie moderne. Aujourd'hui, chaque cultivateur de l'endroit, possède un troupeau de vaches et dirige l'élevage d'un troupeau d'animaux. Ils ont tous fait merveille. Ils ont dégrevé leurs domaines de toute hypothèque. il n'est pas un qui ne possède quelque argent à la banque. Ce résultat merveilleux est dû à l'intelligence et au travail incessant de leur dévoué curé. Je ne crains donc point de garantir à mes compatriotes qui voudraient venir s'établir au Manitoba que leur succès est assuré s'ils appliquent les procédés modernes de culture que je viens d'indiquer.

Apprenez, mes chers compatriotes, qu'il reste, dans le seul Manitoba, quinze mille terres libres (homesteads) tout à fait avantageuses pour la culture mixte.

Ces terres sont situées sans doute à une certaine distance des lignes de chemin de fer pour le moment, mais celles-ci s'y rendront dans deux ans au plus tard. Elles se trouvent éloignées de 50 à 125 milles de Winnipeg. Le sol en est riche et est couvert de prairies et de bois. Le bois est avantageux pour le chauffage et n'est pas un grand obstacle au défrichage, car les arbres sont de petite taille. Enfin le "pois sauvage" particulier au pays sert encore de fourrage pour les animaux.

Le Manitoba, possède un autre attrait pour ceux qui aiment le sport de la chasse ou de la pêche. Les alentours du lac Winnipeg ou du lac Manitoba sont très giboyeux et les lacs eux-mêmes remplis de poissons variés. Sans compter les gros gibiers: orignal, caribou, cerf, biche, on trouve en quantité dans tous les endroits: les perdrix, poules de prairie, lièvres, etc.

Le pire ennemi du colon de l'Ouest, c'est celui avec lequel il faut compter partout, hélas!—l'ennui. Mais l'isolement ne dure pas longtemps. On reçoit d'abord la visite d'un prêtre, et puis, au bout de quelques années, dans le village en formation surgit une chapelle. Les fils et filles du laboureur se groupent autour de la maison paternelle et c'est ainsi que se forme la paroisse.

REV. M. BOUILLON

Il va sans dire que l'Ouest ne saurait plaire aux gens qui ne se peuvent passer des distractions de la ville. Ce pays n'a besoin que de deux classes de colons: ceux qui veulent s'établir sur des terres libres, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas de capital suffisant pour acquérir une ferme toute prête et ceux qui, ayant de nombreux enfants, des garçons surtout, et quelques économies, désirent acheter une ferme au milieu des colonies déjà établies. Pour ces derniers, nous avons des multitudes de terres dont les prix varient de $20 à $40 l'acre.

Il est important de faire remarquer aux Québecois désirant s'établir dans la prairie de ne pas se hâter d'acheter une terre. Ils devront visiter tous les terrains en vente. Qu'ils se gardent des courtiers en immeubles qui n'ont d'autre but que de toucher une commission. Surtout, qu'ils n'oublient pas de consulter le prêtre de l'endroit.

S'il se trouvait plusieurs Canadiens désirant s'établir ensemble, j'ai à leur disposition dans une belle localité, près de Winnipeg, plusieurs milliers d'acres de terre excellente pour la culture et l'élevage des animaux, situés à deux milles de l'église et de la gare du chemin de fer. Le prix en est probablement de $30 à $35 l'acre. Il y a place pour douze à quinze familles.

Je connais des milliers d'acres de terre dont le sol sablonneux est très avantageux pour la culture pour $10 à $15 l'acre. Prenez dès aujourd'hui la résolution de venir les voir au printemps. Nous irons ensemble.

La première excursion partira de Montréal le 14 avril au soir. Tous ceux qui ont l'intention de la joindre devront m'écrire d'avance.

Je conseille aux pères de famille de venir seuls ou avec un ou deux de leurs fils, afin de se rendre compte par eux-même avant de se déplacer. C'est le meilleur moyen de s'éviter des désagréments.

Je termine en invitant instamment mes compatriotes du Québec à venir visiter le Manitoba même, s'ils ne décident pas de s'y installer, ils ne regretteront pas leur voyage.

L'excursion que je dirigerai partira de Montréal le 14 avril, qu'on ne l'oublie pas. Un grand nombre de personnes ont déjà promis de m'accompagner.

Abbé Bouillon.

LE ZOUAVE DE ST-JOSEPH

Il habitait une petite maisonnette en moellons joints avec de la terre glaise; la porte était de planches grossières taillées à coups de hache. C'était là qu'il mourait un peu chaque jour depuis quatre mois, couché sur un amas de chiffons: pas de lit, pas même de paille. Tous les matins, une charitable voisine venait le visiter avant de se rendre à son travail: pauvre comme lui, elle ne pouvait lui porter que peu de chose, un reste de lait, une tasse de bouillon, produits de ses quotidiennes privations.

La Soeur de charité préposée à la garde du quartier, prévenue un jour de la situation lamentable du père Jean Mathieu, alla le consoler. Le soir approchait, la journée avait été froide: chassées par les rafales de vent, la pluie et la neige pénétraient par les fissures des murs, par la porte disjointe: il fut dès lors décidé qu'on l'emmènerait le lendemain à l'hôpital. C'est là que l'aumônier fit sa connaissance.

—D'où êtes-vous mon ami?

—De Beauvais.

—Y a-t-il longtemps que vous demeurez à Montmartre?

—Oh! Monsieur, depuis la fin de la guerre du Tonkin.

—Vous avez été soldat?

—Sergent, Monsieur, aux zouaves, en Afrique: c'était un beau régiment!

—Allons, c'est bien, mon ami. Ca suffit pour aujourd'hui. Je reviendrai vous voir, n'est-ce pas?

—Quand vous voudrez, Monsieur le curé.

Le père Jean Mathieu était un de ces troupiers qu'on appelle vulgairement les *vieilles culottes de peau.* Chevronné sur les deux bras, plusieurs fois rengagé, incapable de quoi que ce soit, à la sortie du régiment, complètement fini, il avait une toute petite retraite: elle ne lui suffisait pas et c'est dans la misère la plus noire qu'on le trouva, avant son entrée à l'hôpital. Il souffrait beaucoup et jurait de même.

Un jour qu'il empirait, la Soeur lui parla de se confesser.

—Ah! diable, ma bonne Soeur, comme vous y allez! Vous me parlez là d'une affaire qui n'est pas facile.

—Et pourquoi donc? Vous avez été élevé religieusement?

—Pour ça, oui. Ma mère était une bien digne femme; elle aimait beaucoup la religion, surtout saint Joseph. Souvent, quand j'étais enfant, elle me conduisit dans la chapelle; un jour même elle acheta une médaille qu'elle passa à mon cou pour ma première communion; j'avais onze ans, et je ne l'ai jamais quittée.

—Alors, mon ami, c'est saint Joseph qui vous a protégé et qui vous a amené ici. Avez-vous encore un peu prié depuis ce temps-là?

—Oui, encore un peu. Mais je suis venu à Paris, presque aussitôt après ma première communion; et, vous savez ce que c'est, quand on est à Paris... on n'ose pas faire autrement que les autres.

—Priez-vous encore un peu à présent?

—Je n'ai pas complètement oublié mes prières; ma mère m'y avait tellement habitué que je ne me suis jamais couché sans... ah! mais, je dis comme je sais.

—C'est bien, mon ami! Je serais curieuse de vous entendre: dites, voulez-vous me réciter...

—Je commence par *Notre Père...; Je vous salue, Marie,* et je termine toujours par saint Joseph.

—Vous aimez bien saint Joseph?

—Ah! lui, c'est mon saint. D'abord il *s'appelle comme défunt mon père;* et ensuite il a tant souffert aussi! Ecoutez, voilà la prière que je lui récite tous les soirs, depuis que ma mère me l'a apprise: "Grand saint Joseph, mon patron, époux de la Vierge Marie et père nourricier de l'Enfant Jésus, protégez-moi durant toute ma vie et surtout à l'heure de ma mort. Ainsi soit-il." Vous voyez, ça n'est pas long: aussi, même au régiment, je l'ai dite tous les soirs.

—Quel brave homme, ce père Jean Mathieu! Alors vous voulez bien vous confesser!

—Ma Soeur, ma Soeur, dit-il en se grattant fort l'oreille, je ne dis pas non, mais... vous savez... c'est qu'il y a diablement du temps que je m'*ai* pas confessé.

—Cela ne fait rien! Voilà justement M. l'aumônier qui fait sa tournée: allons-y, du courage, père!

Il s'approcha du père Jean Mathieu, lui prit la main qu'il pressa doucement et lui demanda des nouvelles de sa santé.

—*Ca va, que ça ne va pas,* M. le curé; je crois bien que le moment approche où il faudra faire son petit *baluchon.*

—Toujours de bonne humeur, ce bon père Mathieu!

—Ah! non, pas toujours... Et Monsieur le curé, faut que je vous le dise: je voudrais me confesser, pour ne pas mourir comme un chien; vous savez, quand on a été rengagé trois fois... qu'on a été sergent!

—Tout de suite, mon ami; je suis à vous.

—Pour ça, non, pas aujourd'hui, Monsieur le curé: revenez demain, car quand il y a grande revue, il faut s'y préparer, tout astiquer. Je vais m'occuper de cela toute la journée avec la bonne Soeur, et puis demain, vous pourrez vous présenter, on sera prêt, et on fera les choses proprement.

L'aumônier vint trois jours de suite; le père Jean Mathieu n'était jamais suffisamment prêt, il n'avait jamais tout dit, il n'était pas encore en état pour recevoir l'absolution.

Enfin le jour est fixé pour la communion. Dans la salle tout est préparé avec soin, selon l'usage. Après sa messe l'aumônier prend le bon Dieu pour le porter au vieux sergent: un cierge à la main, toutes les Soeurs l'accompagnent. Quand le cortège entra, le père Jean Mathieu se souleva avec effort, et fixant le Saint-Sacrement d'un long et ardent regard, il se signa pieusement et s'écria:

Monsieur le curé, faut que je vous soyez bon! Comment! c'est vous qui voulez bien venir visiter un pauvre *rossard* comme moi!"

Il parlait avec une telle conviction que personne n'eut envie de rire.

Et des larmes jaillirent abondantes de ses deux yeux, tandis que ses mains se joignaient, comme au jour de sa première communion, dans un élan d'amour.

Le prêtre récita les prières liturgiques, puis déposa l'Hostie sainte dans le coeur du vieux sergent tout heureux d'avoir ainsi renouvelé sa première communion avant de mourir.

Trois jours après, le père Jean Mathieu allait plus mal, mais il avait conservé la même bonne humeur.

—Ma Soeur, dit-il, êtes-vous contente de moi? A-t-on bien fait les choses?

—Oui, mon ami, et le bon Dieu doit être content.

—Et saint Joseph donc? Ah! vous savez, celui-là, c'est mon homme. D'ailleurs ma mère me l'avait toujours dit, "Mon garçon, quoiqu'il arrive, ne manque jamais de prier saint Joseph tous les jours." Je n'y ai jamais manqué, et grâce à lui, j'en suis sûr, que je vais aller au paradis. Pas vrai, ma Soeur!

Le lendemain, le vieux sergent était mort: ses derniers mots avaient été pour saint Joseph; il venait de réciter pieusement la prière que sa mère lui avait apprise dans son enfance, une dernière fois il baisa la médaille qu'il portait au cou depuis sa première communion: un râle plus fort que les autres l'étouffa, et... sa belle âme était aux cieux.

—Du *Bethléem,* bulletin mensuel illustré, Immensée, Suisse, mars 1914.

Gobert n'avait pas de mémoire; aussi, quand il avait quelque décret à écrire, quelque lettre à lire, on avait bien soin de lui copier tout à l'avance.

Un soir, dans une pièce militaire, l'empereur devait recevoir une lettre des mains de son aide de camp et la lire à ses officiers.

L'aide de camp Gautier, le loustic, imagina de substituer à la lettre que le régisseur avait bien soin de lui remettre, une simple feuille de papier blanc; et, quand le moment fut venu, il entra en scène et remit le pli à son empereur.

Gobert prit la lettre, la décacheta, et s'apercevant du tour, la présenta gravement à Gautier en lui disant.

—Lisez vous-même, général!

Gautier perdit la tête, il ne savait pas un mot de la lettre, il ne sut pas même inventer, et fut sifflé.

LA SCIENCE POUR TOUS

Les pierres qui tombent du ciel

La journée du 7 janvier 1914 restera célèbre dans les fastes de l'astronomie à l'instar de quelques dates historiques remarquables.

Tous les journaux ont, en effet, enregistré le beau spectacle céleste qu'il nous fut donnée de contempler dans la soirée du premier mercredi de l'année, mais il fallait réunir un grand nombre d'observations avant de se prononcer en toute connaissance de cause.

Cette tâche fut assez longue, et c'est le résumé de mes travaux sur cet intéressant sujet que je présente aujourd'hui.

La Terre traverse, à certains moments, de véritables essaims de météores, débris de comètes probablement, qui circulent autour du Soleil avec des vitesses variant de 8 à 25 milles par seconde.

Ces essaims paraissent avoir été particulièrement nombreux à la fin de 1913, et ce sont sans doute quelques traînards attardés que nous avons de nouveau croisés dans la journée du 7 janvier dernier.

Dès le matin, en effet, différentes personnes, Mme Soulat, de Bourges, entre autres, m'ont signalé un superbe bolide qui, vers 7 h. 30, a laissé dans notre région un long sillage blanc; un autre fut aperçu vers 2 heures de l'après-midi, et fut enfin suivi de l'apparition du météore qui traversa toute la France de l'est à l'ouest à 8 heures 17 minutes du soir.

Le phénomène fut aperçu à la même seconde, aussi bien de Paris que de la Dordogne, et le calcul m'a permis de conclure que l'altitude moyenne du bolide a été au-dessus de notre territoire de 44 milles environ.

La traversée de la France par le météore enflammé n'a duré en tout que 15 secondes à peine; elle s'est effectuée suivant une ligne droite dirigée du nord-est au sud-ouest, de Langres à l'île d'Yeu.

L'éclat éblouissant du météore malgré la présence de la lune, sa grandeur apparente dépassant celle de notre satellite, les éclats projetés pendant sa course rapide, les détonations formidables qu'il fit entendre sur tout son parcours, ont contribué à donner au phénomène un caractère grandiose et impressionnant.

Dès les premières nouvelles, il devenait évident que les observations étaient en apparence tout à fait discordantes, mais tout s'explique lorsqu'on tient compte de la position des observateurs et des détonations multiples qui ont accompagné la trajectoire du météore.

C'est ainsi qu'à Bourges, le bolide est passé au nord, tandis que pour Paris, il était nettement au sud; M. Péjot l'a aperçu presque au zénith à Longué (Maine-et-Loire): de même, le nombre des détonations a varié suivant les endroits. M. l'abbé Bosboeuf, à Tours, en a entendu deux; M. l'abbé Delestang, à Martizay (Indre), en signale deux également, lorsqu'en réalité il y en eut trois distinctes séparées par un court intervalle. M. Guidault, à Noizay (Indre-et-Loire), les a notées en remarquant que celle du milieu fut, pour la région, la plus marquée.

En tenant compte des distances et des intensités, on peut affirmer que le plus fort éclatement a eu lieu au-dessus des confins de la Vendée et des Deux-Sèvres.

* * *

Les circonstances accompagnant les bolides ou météorites sont maintenant bien connues des astronomes, mais il n'en a pas toujours été ainsi.

Lorsqu'en 1803, toute une région du département de l'Orne, vers Laigle, fut bombardée d'une pluie de pierres, les savants se refusaient encore à admettre la possibilité du phénomène, et se moquaient des personnes assez simples d'esprit pour croire à la chute de "pierres tombant du ciel".

C'est alors que l'Académie des Sciences chargea l'un de ses membres de faire une enquête approfondie, et que Biot établit rigoureusement le fait de la chute de pierres, dont la plus grosse pesait 10 kilogrammes.

Malgré cette constatation, le président des Etats-Unis apprenant que les professeurs Siliman et Kingley avaient signalé, en 1807, une chute de pierres survenue à Weston, dans le Connecticut, ne put s'empêcher de s'écrier: "Il est plus facile de croire que deux professeurs yankees puissent se tromper que d'admettre l'existence de pierres tombant du ciel".

Mais, depuis les faits nombreux ne laissent aucun doute. Lorsque le météore, bloc contenant du fer en plus ou moins grande proportion, traverse la couche d'air enveloppant la terre, sa partie antérieure s'échauffe et est portée au point de fusion; les gaz intérieurs se dilatent et provoquent l'explosion en avant. De là, ces étincelles signalées par tous les observateurs et qui donnent au phénomène l'apparence d'un feu d'artifice. Le bolide sème donc, et souvent à de grandes distances, des fragments et des éclats sur son passage.

D'après les observations de M. Giron Pelluard à Chissay (Loir-et-Cher) et surtout de notre ami Hector de Corlay, le poète de la Vallée-Noire, dans l'Indre, le météore du 7 janvier avait précisément la forme d'un gros ballon sphérique renversé; toute la partie antérieure brûlait d'un éclat orangé, les gaz fortement comprimés s'en allaient en arrière, formant une belle traînée violette, tandis que l'avant émettait des étincelles. On a signalé depuis la chute de quelques-uns de ces fragments à Cellettes, dans le Loir-et-Cher, et dans d'autres parties de la Sologne.

Une météorite ou l'un de ses fragments vaut son poids d'or, mais la difficulté est d'en assurer l'authenticité. Rien en effet dans l'analyse chimique ne différencie un morceau de pierre céleste d'une bombe ou scorie lancée par un volcan.

Pour être certain de l'origine d'une météorite, il faut l'avoir vue tomber et l'avoir ramassée encore chaude. Les collections les plus riches de ces projectiles extra-terrestres sont celles de Harvard et Yale College en Amérique, du British Museum à Londres, de Vienne en Autriche et du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

L'observatoire du Vatican possède aussi de nombreux échantillons dont la majeure partie provient du magnifique musée du marquis de Mauroy, qui en a réuni un grand nombre dans son château de Vassy.

Au sujet du poids des météorites on a publié, tout récemment encore, le poids les plus fantaisistes.

En se basant sur le diamètre apparent des météores et sur leur distance réelle, on pourrait conclure à des dimensions de 222 à 333 pieds de diamètre; c'est là une illusion provenant surtout d'un phénomène optique. En tenant compte des corrections à appliquer, on peut dire qu'on n'a jamais aperçu de météore mesurant plus de 2 ou 4 pieds de diamètre, mais aucun de ces projectiles célestes n'est arrivé en entier sur le sol. Les bolides connus sous les noms de Ranchito (80,000 liv.); du Cap York (64,000 livres); celui du Eucuman (24,000 livres), n'ont jamais été authentiques. Personne ne les a jamais vu tomber et à l'heure actuelle aucun astronome sérieux ne voudrait les qualifier d'aérolithes.

Il est certain toutefois que des masses importantes de 2 ou 3 tonnes doivent parfois tomber sur la Terre, mais le globe terrestre étant surtout formé de masses océaniques, il y a trois chances contre une pour qu'un bolide atteignant la surface terrestre vienne choir dans la mer.

Ca été probablement le sort du bolide du 7 janvier que plusieurs personnes ont vu descendre à l'horizon de l'endroit où elles se trouvaient mais qui en fait a disparu derrière la haute mer en face de la côte occidentale française.

Quoi qu'il en soit, des apparitions de ce genre sont extrêmement rares, et pareil fait ne s'était pas renouvelé depuis l'explosion du magnifique bolide signalé à Madrid en 1896.

Abbé Th. Moreux,

directeur de l'observatoire de Bourges.

UN TRAIT DE MOEURS ANGLAISES

Un comerçant de la Cité acheta un coffre-fort qui lui fut garanti trois ans par le fabricant.

Le coffre à peine installé fut fracturé par des voleurs.

L'acheteur, furieux, on le comprend, assigna le fabricant devant le coroner, prétendant que la vente était nulle, et demandant des dommages-intérêts.

Ce dernier soutient que son coffre-fort était bien réellement à forcer, et se refuse à toute restitution.

Pour sortir de cet embarras, le juge fait insérer dans les journaux la note suivante:

"Les personnes qui ont fracturé le coffre-fort de M. X... sont priés de venir donner des explications. Elles pourront se retirer sans être inquiétées."

Le jour de l'audience, les voleurs arrivèrent, firent devant le juge une répétition de scène et se retirèrent.

Le fabricant fut condamné.

Département des patrons

6377

POUR DAMES

Voici l'un des plus jolis modèles pour jeunes filles. La blouse se ferme sur le devant et s'orne d'insertions sur l'empiècement en arrière et en avant. Deux insertions courent horizontalement au-dessus de la ceinture. La jupe unie et en deux morceaux est recouverte d'une tunique drapée. Ce patron peut servir pour tous les tissus souples tel que crêpe de Chine, charmeuse, etc.

Le patron No. 6,377 est pour fillettes de 14, 16 et 18 ans. La grandeur moyenne demande 4¼ verges d'un tissu de 44 pouces de largeur.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.



POUR ENFANT

Le corps et les manches ne forment qu'un seul tout. Il se peut enfiler par-dessus la tête ou à l'aide d'une insertion dans le dos. Une ceinture marque la taille et de légers revers ornent le cou. Pour ceux qui le désirent il peuvent être pleine longueur ou y a une chemisette. Les manches courtes et se terminent par une bande ou par une manchette.

Le patron No. 6,370 est pour enfants de 2, 4, 6 et 8 ans. La grandeur moyenne demande 2½ verges d'un tissu de 36 pouces de largeur.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.

NOTRE COUPON.

Département des patrons, La Liberté, B. P. 3151—

Veuillez trouver ci-inclus .... sous en retour desquels vous m'enverrez:

No.......... Grandeur..........

Nom ....

Rue No. ....

Ville ....

Province ....

Note.—Un délai d'au moins dix jours doit nous être accordé pour l'expédition du patron.

DANS LE MONDE

L'AMOUR DE L'ARGENT

Un vieux mendiant de San Francisco possèdait $34,000.

San Francisco, 15.—Le métier de mendiant est décidément un métier qui nourrit bien son homme qui même l'enrichit parfois.

Un policier arrêta hier un vieillard de 70 ans, nommé William Kahler, qui, depuis vingt ans, était bien connu dans toute la ville, à cause de sa bosse.

Quand on fouilla Kahler, on s'aperçut que sa bosse était simulée par une boite en fer-blanc, qui fut trouvée plein de billets de banque et de pièces d'or, pour une valeur totale de onze mille dollars.

En poursuivant les recherches, on découvrit, dans les vêtements du mendiant, un certain nombre de fausses poches contenant aussi des pièces d'or, des bilets et deux livres, soit vingt-trois mille dollars, ce qui faisait, avec les onze mille de la fausse bosse, la somme de $34,000.

Pour un mendiant, c'était un assez joli pécule. William Kahler l'avait amassé sou à sou en se privant de tout superflu, parfois même du nécessaire. Il ne se nourrissait que des débris qu'il trouvait dans les poubelles et couchait un peu partout, souvent à la belle étoile.

Le vieux mendiant a été maintenu en état d'arrestation sous l'accusation de vagabondage.

LE CADAVRE DE BENTON

Villa l'aurait fait brûler.

Douglas (Arizona), 15.—Le corps de l'Anglais Benton a été brûlé à Juarez, par ordre de Villa, afin de rendre impossible une reconstitution des circonstances de sa mort, a dit un officier de l'armée rebelle mexicaine qui est en ce moment à Agua Prieta, sur la frontière, en face de Douglas.

Cet officier a déclaré que Benton avait été tué sans ordre par un membre de la garde particulière de Villa et non par Villa lui-même.

L'officier dit qu'il se trouvait dans le bureau de Villa lorsque Benton est entré. Il y eut une querelle très violente entre les deux hommes, au cours de laquelle un soldat tua le "ranchman" anglais d'un coup de revolver, pensant que Villa l'approuverait et le récompenserait.

La loi militaire du Mexique exige que les accusés traduits devant un conseil de guerre signent la copie de leur déposition, ce qui n'a pas eu lieu pour Benton.

Les pièces du jugement ont été établies après sa mort.

MADELEINE-SUZANNE APRES LA SEPARATION

L'un des bébés meurt de convulsions, l'autre va bien.

Paris, 17.—Madeleine, une des petites soeurs siamoises, dont la séparation fut faite, mercredi dernier, par le chirurgien Le Filiâtre, est morte aujourd'hui de convulsions.

La petite Suzanne a très bien supporté l'opération et les médecins affirment qu'elle vivra.

ACTE ENERGIQUE

La police du Texas s'empare du cadavre de Vergara.

Austin (Texas), 11.—La police à cheval de l'Etat du Texas a franchi aujourd'hui le Rio Grande et est entrée à Hidalgo (Mexique). Elle a exhumé le cadavre de Clemente Vergara, le "ranchman" américain dont l'exécution par les Mexicains a fait l'objet de représentations américaines à Mexico, et elle est revenue ensuite sur le territoire des Etats-Unis.

M. Colquitt, gouverneur du Texas, auquel le département d'Etat refusa dernièrement l'autorisation d'envoyer la police à cheval au-delà du Rio Grande, a déclaré au sujet de cette incursion:

—Nous voulions le corps de Vergara pour établir comment il est mort; nous l'avons.

"On pourra appeler

"invasion", mais nous estimons que ce n'en est pas une".

Le rapport officiel du capitaine Saunders, qui commandait l'expédition, est ainsi conçu:

"Je suis allé à Hidalgo, je me suis emparé du cadavre de Vergara et je l'ai ramené à Laredo".

* * *

Laredo (Texas), 11.—Le cadavre de Vergara a été examiné. On a reconnu que Vergara avait reçu deux balles dans la tête; une autre avait traversé le cou. Le crâne, broyé comme par un coup de crosse de fusil, et la main gauche carbonisée paraissent indiquer que le malheureux a été torturé.

L'ATLANTIQUE EN AEROPLANE

Cette entreprise sera tentée

New-York, 14.—M. Rodman Wanamaker a pris la résolution de ne pas abandonner le projet de traversée de l'Atlantique en aéroplane tant que ce projet n'aura pas été mis à exécution, si l'on en croit l'aviateur Glenn Curtis.

Si l'entreprise n'aboutit pas la première fois, une deuxième tentative aura lieu, puis une troisième, et ainsi de suite, jusqu'à ce que la traversée de l'Océan soit un fait accompli.

M. Curtiss a annoncé qu'il avait l'intention de faire des expériences préliminaires sur la côte de Terre-Neuve, au moyen d'un appareil d'essai, avant d'employer l'appareil construit spécialement en vue de la traversée.

Il songe aussi à employer des ballonnets à l'étude de l'atmosphère dans ces régions.

Quant à l'instalation d'appareils de télégraphie sans fils à bord de l'aéroplane qui fera le voyage, M. Curtiss ne la considère pas comme indispensable. Il ne l'installera que si cela ne l'oblige pas à réduire l'approvisionnement en essence.

Le lieutenant John C. Porte, qui doit être, paraît-il, l'un des pilotes, serait d'acord avec lui sur ce point.

GRAND INCENDIE A ST-LOUIS

Le nombre des victimes est de trente cinq.

Saint-Louis (Missouri), 11.—Un incendie a détruit le Missouri Atheletic Club, et l'on craint que les trente ou trente-cinq personnes qui s'y trouvaient aient toutes péri.

Sept corps ont été retirés avant la nuit et les travaux de recherches ont continué à la lueur de puissants réflecteurs.

Le bruit court que c'est à la suite d'une tentative de cambriolage que le feu s'est déclaré. Deux explosions se sont fait entendre avant que l'on aperçût les flammes, qui se répandirent ensuite avec une incroyable rapidité.

Avant même que la première pompe fût arrivée, le feu sortait par toutes les fenêtres et, en quelques minutes, l'immeuble entier ne fut plus qu'un brasier.

On pouvait voir plusieurs hommes suspendus aux appuis des fenêtres, puis se laisser choir sur les toits des maisons voisines; d'autres se précipitaient par les escaliers de sauvetage; d'autres enfin se laissèrent glisser le long d'une sorte de corde faite avec des draps roulés.

Quelques personnes n'eurent pas la présence d'esprit d'utiliser les escaliers de sauvetage et sautèrent simplement par les fenêtres; elles se blessèrent toutes gravement.

Les pompiers grimpèrent sur le toit d'une maison voisine et dressèrent une échelle afin de sauver un groupe de membres du club qui appelaient du secours à une fenêtre de l'un des étages supérieurs. L'échelle se trouva trop courte; il fallut en faire monter une autre, mais, dans l'intervalle, deux hommes sautèrent et se cassèrent une jambe.

Le spectacle de ce grand immeuble en feu était vraiment terrifiant. Des milliers de personnes s'étaient amassées dans les rues avoisinantes. Il fallut appeler d'importantes forces de police pour maintenir l'ordre.

Quand les toits et les planchers des divers étages s'effondrèrent, une véritable pluie d'étincelles s'abattit sur les spectateurs et sur les maisons voisines. Heureusement que des pompiers avaient été postés sur toutes les maisons et les arrosaient copieusement, afin d'empêcher le feu de s'étendre.

environ douze cents âmes.—e l'alarme avait été donnée, on pensait que le feu était maitrisé, quand une explosion se produisit. C'étaient des chaudières qui sautaient dans les caves. Les pompiers durent alors s'éloigner de la maison, car on craignait que les murs ne s'écroulassent. Seuls les plafonds des deux premiers étages s'effondrèrent et les coffre-forts contenant un million de dollars en billets et 27,000 dollars en espèces.

Le nombre exact des victimes ne sera probablement jamais connu, car certaines d'entre elles ont dû être totalement carbonisées, mais on peut dire, sans crainte d'exagérer, que ce nombre est de trente à trente-cinq.

De tous les grands sinistres qui se sont produits à Saint-Louis, celui-ci est le plus important.

GREVE GENERALE EN ITALIE

La cavalerie charge dans les rues de Rome

Rome, 13.—Plusieurs escadrons de cavalerie ont chargé et dispersé la foule des grévistes qui parcouraient les rues de Rome; plusieurs d'entre eux ont été blessés.

Plusieurs batailles s'étaient engagées entre les grévistes et la police, après une imposante démonstration qui avait eu lieu dans la Piazza del Popolo, quand la troupe se vit forcée d'intervenir.

Plusieurs agents de police et manifestants ont été blessés; 100,000 ouvriers italiens se sont réunis dans un meeting, qui s'est terminé par la déclaration de la grève générale. Des discours ont été prononcés de plusieurs tribunes, mais aucun désordre ne s'est produit pendant ce meeting qui a passé une résolution demandant que les hôpitaux publics soient réorganisés au bénéfice des classes ouvrières.

La raison de la grève était de protester contre les changements introduits récemment dans les hôpitaux. Les autorités avaient cru au contraire que ce mouvement était causé par le désir qu'ayaient les chefs ouvriers à montrer la force de leur organisation.

Tous les régiments et la police de Rome se tenaient prêts à toute éventualité, et en plus des 15,000 hommes qui les composent, plusieurs régiments avaient été appelés de la province.

Grâce à de tels renforts, chaque partie de la ville était occupée militairement et des escadrons de cavalerie en parcouraient les principales artères.

Les touristes ont eu beaucoup à souffrir de cet état de choses, car toutes les communications étaient interrompues dans les rues de Rome.

Plusieurs personnes qui avaient des voitures privées et des automobiles pour se rendre à une audience du pape au Vatican ont été sifflées et menacées par la foule au moment où elles traversaient les rues.

ACTE DE VANDALISME

Une suffragette lacère à coups de couteau un célèbre tableau.

Londres, 11.—La loi du "chat et de la souris" qui consiste à relâcher et à arrêter de nouveau les suffragettes qui se refusent à prendre aucune nourriture dans la prison d'Holloway semble ne pas produire les effets que l'on en attendait.

Une d'elles, Miss May Richardson, déjà arrêtée plusieurs fois par la police, a, pour se venger de l'arrestation de Mme Emmeline Pankhurst, lacéré un des plus beaux tableaux de la National Gallery, la "Vénus" de Velasquez.

Ce tableau avait été acheté en 1906 par souscription nationale pour la somme de 1,125,000 francs et offert à la National Galery.

La suffragette pénétra dans le musée et armée d'un couperet, lacéra le tableau.

Au moment de son arrestation Miss Richardson a fait la déclaration suivante:

"J'ai voulu détruire le portrait de la plus belle figure de la mythologie pour protester contre le gouvernement qui "détruit" Mme Pankhurst, le plus beau caractère de l'histoire moderne."

* * *

Glasgow, 11.—Les suffragettes avaient décidé de délivrer Mme Pankhurst, arrêtée hier soir à St-Andrew's Hall, aussi s'étaient-elles portées en grand nombre à la gare, prêtes à combattre pour délivrer leur chef. Mais, la police veilait et Mme Pankhurst fut transportée ce matin de bonne heure en automobile dans une station de la banlieue où on la fit monter dans un express pour Londres.

De nombreux policiers furent plus ou moins blessés lorsqu'ils voulurent arrêter Mme Pankhurst; la tribune de laquelle parlait Mme Pankhurst était entourée de fil de fer barbelé.

* * *

Londres, 11.—Les suffragettes atendaient aux pincipales gares l'arrivée de Mme Pankhurst, espérant la délivrer, mais la police a déjoué leurs plans. L'express de Glasgow fut arrêté à une petite station des environs de Londres et la célèbre suffragette fut transportée en automobile à la prison d'Holloway.

De nombreuses suffragettes s'étaient postées autour de la prison, mais elles furent dispersées par la police dès que l'automobile dans lequel se trouvait la prisonnière fût signalé.

LES VICTIMES DE L'AVIATION

Un aviateur turc périt à Jaffa

Jaffa, 12.—Deux aviateurs militaires turcs Nuri bey et Ismaël bey, exécutant un vol en aéroplane, sont tombés dans le port. Le moteur s'étant brusquement arrêté, l'appareil glissa si rapidement que le pilote ne put pas le maîtriser.

En arrivant dans l'eau, les deux hommes purent se dégager et nager jusqu'à la côte. Tous deux étaient à bout de forces quand ils l'atteignirent et Nuri bey, transporté à l'hôpital, rendit le dernier soupir quelques heures plus tard.

* * *

Londres, 12.—Le lieutenant Briggs, officier de marine, est monté en aéroplane jusqu'à une altitude de 4,500 mètres à Eastchenal.

L'huile du moteur s'étant gelée, le pilote dut redescendre rapidement. Quand il atterrit il avait la face gelée, les paupières et le dessous des yeux complètement noirs.

Le thermomètre avait enregistré 38 degrés au-dessous de zéro.

LE BRIGANDAGE EN CHINE

Une ville mise à sac et brûlée

Pékin, 14.—Des brigands ont mis à sac et brûlé la ville de Lao Ho How, M. Froyland, un missionnaire norvégien, qui s'y trouvait, a été tué et plusieurs autres missionnaires, y compris le révérend O. M. Sama, aussi Norvégien, ont été blessés plus ou moins sérieusement.

C'est par ruse que ces quatre à cinq cents brigands réussirent à entrer dans la ville.

Ils mirent alors à feu et à sang tout ce qui les entourait.

Les maisons où étaient situés les magasins et bureau des compagnies Asiatic Petroleum et Singer furent incendiées et ils pillèrent tout les magasins des compagnies de tabac anglaises et américaines.

Ils se rendirent alors à l'arsenal, où ils s'emparèrent de 700 fusils, de plusieurs canons de campagne et de quantité d'obus et de cartouches.

Deux mille coolies se virent alors forcés par eux de transporter, là où ils leur indiquaient, tout ce qu'ils avaient pillé.

UN SUCCES DE HUERTA

Deux mille cinq cents rebelles sont tués

Nogales (Arizona), 14.—Les rebelles laissés à Nogalès (Mexico) par le général Carranza ont reçu la nouvelle d'une grande défaite subie par des troupes de leur parti.

Le général Carrozco, à la tête de 2,500 rebelles, occupait les environs de Mazatlan. Il décida de prendre d'assaut les positions occupées par les troupes du président Huerta, qui se trouvaient du reste assiégés depuis quelque temps déjà. Mais les fédéraux avaient modifié leurs positions et disposé leurs forces de telle sorte que les rebelles, lancés à l'assaut, tombèrent dans une véritable souricière où ils furent presque tous tués. Vingt-cinq hommes seulement, dit la dépêche reçue ici, purent s'échapper; tous les autres furent tués ou faits prisonniers.

On rapporte, en outre, que les fédéraux ont complètement balayé le territoire de Tepic, où il ne reste plus un seul constitutionnaliste.

C'est un coup terrible porté à la cause de Carranza. On s'attendait à la prise de Mazatlan par les rebelles, qui avaient l'intention d'envoyer ensuite une armée, par le territoire de Tepic, vers Mexico. Cette armée aurait menacé la ligne de retraite des fédéraux défendant Torreon et les eût peut-être obligés à évacuer la ville.

* * *

Washington, 11.—Le soi-disant expédition faite par les "Texas Rangers" pour s'emparer du corps de Vergara n'a été, affirme-t-on, qu'une simple transaction commerciale. La famille de Vergara a payé $400 pour rentrer en possession du corps du "rancher", mais tous [illegible] expédition étaient [illegible] il n'y avait aucun "Texas Ranger" parmi eux.

Les autorités ne furent prévenues que quand le corps fut apporté sur la rive américaine.

Les officiers, dans leur rapport, désaaprouvent les paroles de M. Colquitt disant que Vergara avait été torturé avant sa mort. L'entrepreneur de pompes funèbres chez qui le corps a été déposé affirme que le cadavre ne porte aucune trace de brûlure.

Les rapports du général Bliss au département de la guerre et celui du consul Garnett au département d'Etat, examinés à la réunion du cabinet, aujourd'hui, concordent sur presque chaque point.

Le gouvernement du Texas se trouve ainsi libéré des accusations portées contre lui disant qu'il avait approuvé cete expédition.

Le consul Garrett dément également avoir fait partie de l'expédition.

LES FEMMES POLICIERES DE CHICAGO

Elles ferment les yeux pour tirer au revolver

Chicago, 15.—M. Gleason, chef de la police, a donné l'ordre d'enseigner aux policewomen les principes de jiu-jitsu et le tir au revolver.

En lutte, on ne leur apprend, pour le moment que les mouvements élémentaires pour leur permettre de venir facilement à bout d'un prisonnier et pouvoir lui passer les menottes.

Mais les policewomen ne semblent pas apprendre facilement le métier de lutteur. Il est vrai qu'au tir au revolver elles ne brillent pas davantage; elles visent bien la cible qui se trouve devant elles, mais en appuyant sur la gachette elles ferment hermétiquement les yeux.

Les habitants de Chicago ne peuvent pas dire qu'ils ne sont pas bien protégés.

LES MEFAITS DES SUFFRAGETTES

Encore des incendies

Nottingham, 14.—Pendant la nuit les suffragettes ont mis le feu à tous les édifices appartenant aux différentes corporations de la ville de Bulcote, située à 10 kilomètres au nord-est de Nottingham.

Les dégâts sont considérables. Comme d'habitude le voisinage était littéralement jonché de brochures placées par les suffragettes avec intention.

* * *

Londres, 14.—La suffragette May Richardson, a littéralement lacéré le fameux tableau de Velasquez connu sous le nom de Rokeby Venus qui était placé au Musée national, aussi les portes des musées seront-elles fermées la saison prochaine aux touristes, qui de ce fait ne pourront admirer les quantités de trésors artistiques possédés par l'Angleterre.

Lord Chamberlain a fait savoir que le château de Windsor appartenant à l'Etat serait fermé jusqu'à nouvel ordre. Les directeurs du Musée national et du Musée Wallace ont pris la même détermination.

Le palais de Kensington et de Hampton Court qui chaque année sont visités par des milliers d'étrangers, ont aussi fermé leurs portes et la fameuse collection de porcelaines orientales, bronzes et miniatures évaluée de 75 à 100 millions de francs, collection qui avait été léguée au South Kensington Museum en 1909 par George Salting, le fameux collectionneur danois, a été également fermé au public.

Les gardiens de tous les musés ne savent plus où donner la tête, car les suuffragettes qui ont commis de tels méfaits ont des imitatrices et l'on redoute à tout moment que des femmes armées de hachettes n'arrivent un de ces jours de l'étranger pour renouveler de tels exploits.

Dans les musées d'Angleterre et de South Kensington, les gardiens dont le nombre a été augmenté exercent la surveillance la plus active sur les tableaux confiés à leurs soins.

LE DIRECTEUR DU "FIGARO" EST ASSASSINE DANS SON BUREAU PAR LA FEMME D'UN MINISTRE

Mme Caillaux tire trois balles sur M. Gaston Calmette qui menait ontre son mari, ministre des finances, une forte campagne

Paris, 16—Mme Henriette Caillaux, femme de M. Caillaux, ministre des finances, a assassiné M. Gaston Calmette, directeur du *Figaro*.

Mme Caillaux se rendit au bureau de M. Calmette afin d'exercer sa vengeance contre M. Calmette qui depuis quelque temps menait une violente et ardente campagne contre M. Caillaux. Elle fit feu trois fois, atteignant M. Calmette dans la poitrine, le flanc et l'estomac.

Pendant qu'on le transportait à l'hôpital, M. Calmette ne cessa de dire "J'ai fait mon devoir".

Mme Caillaux a été arrêtée et conduite au poste où ele a fait une déclaration, à sa demande, communiquée à la presse.

Elle ne voulait pas tuer M. Calmette et espère qu'il survivra. Elle ne voulait que lui donner une leçon.

Quand Mme Caillaux se présenta au bureau du *Figaro*, M. Calmette se préparait à quitter son travail en compagnie de M. Paul Bourget.

M. Gaston Calmette est décédé ce soir. Mme Caillaux est maintenant accusée de meurtre. M. Caillaux a donné sa démission qui n'a pas encore été acceptée.

M. Calmette accusait M. Caillaux d'avoir voulu faire reconnaître par le gouvernement une créance de $1,200,000 à condition d'en recevoir 80 pour cent pour la caisse du parti.

CHRONIQUE AGRICOLE

QUELQUES RACES DE VACHES LAITIERES

Au Canada, pas plus qu'ailleurs, il n'y a de race de bétail que l'on puisse dire supérieure à toute autre. Règle générale, la race la meilleure est celle que l'on préfère. On pourait aller jusqu'à dire que dans les conditions ordinaires de la culture, lorsque le lait est envoyé à une fromagerie ou expédié à la ville, les Ayshires, les Holsteins, les Hollandaises ou les métis de l'une ou de l'autre de ces races, se valent. Lorsque l'on expédie la crème, que le beurre est fabriqué sur la ferme et que l'on envoie le lait à la beurrerie, alors les Canadiennes, les Guernseys, les Jerseys, les Shorthorns laitières ou les métis de l'une ou l'autre de ces variétés donneront probablement les rendements les plus avantageux.

Mais en dehors des débouchés possibles, ou du mode d'utilisation du lait, la nature de la ferme que l'on occupe pourrait également, toutes autres choses égales, exercer une influence sur le choix de la race. Par exemple, sur des terres fortes, dans des endroits ombragés, où les pâtures abondent, la race Holstein, Jersey ou Guernsey donnerait probablement les meilleurs résultats. Sur les terres plus légères, plus exposées, plus ou moins accidentées, l'Ayrshire conviendrait peut-être mieux que toute autre. D'autre part, sur les terres exposées, où les pâturages sont clairsemés, assez maigres, la vache canadienne serait peut-être plus avantageuse.

Il est un fait cependant que l'on ne doit pas perdre de vue; quelle que soit la race que l'on ait choisie, soit qu'on élève des bestiaux enregistrés ou des métis. On peut réussir en industrie laitière dans presque toutes les parties du Canada avec l'une des races que nous venons de mentionner; mais si l'on change continuellement d'une race à l'autre, non seulement on perd beaucoup de temps, pour ce qui est des races pures, mais on est presque sûr de perdre beaucoup d'argent; quant aux troupeaux métis, on est à peu près certains de courir à l'échec le plus complet. Cet argument tient toujours bon, sauf dans le cas de l'éleveur qui a assez de volonté pour faire un changement définitif et s'en tenir là, c'est-à-dire qui n'essaie pas d'abord un taureau d'une race, puis un taureau d'une autre en cherchant chaque fois à corriger ce qu'il considère être les défauts dans la progéniture d'un reproducteur de la race précédemment employée.

RACES DE VACHES LAITIERES

On ne s'attend pas à trouver, dans un bulletin aussi limité que celui-ci, l'historique complet ni la description détaillée des quelques races laitières que nous venons de mentionner, sans parler des autres races, qui se recommandent comme productrices économiques de lait. Mais nous nous exposerions peut-être à des critiques encore plus vives en ne faisant aucune remarque à leur sujet; nous donnous donc ici quelques notes sommaires sur l'origine, l'aspect, et les aptitudes spéciales des principales races connues des cultivateurs canadiens.

LA RACE AYSHIRE

La race Ayshire est une des tières de l'Amérique. Ce sont des bêtes de taille moyenne, à robe tachetée de rouge, ou brune et blanche. Douées d'une très grande vitalité, de tempérament nerveux, elles répondent rapidement à la bonne alimentation. Très rustiques également, elles conviennent fort bien pour les pâturages accidentés et les maigres herbages. Elles donnent une assez bonne qualité de lait, de qualite moyenne. Une production ordinaire, en neuf ou dix mois, est de 8,000 livres de lait contenant 3½ à 4 pour cent de gras. Leurs défauts principaux sont une tendance à l'engraissement, qui se manifeste dans un assez grand nombre d'animaux, et la petitesse des trayons, défaut très commun et assez grave.

Comme son nom l'indique, la vache Ayshire est originaire d'Ecosse. L'agriculture dans la partie sud-ouest de ce pays, était en état de profonde dépression à la fin du dix-huitieme siècle. D'après un historien de cette période on ne semait alors aucune récolte, et les bestiaux n'avaient d'autre nourriture que l'herbe des marais et des terres incultes. Dans de telles circonstances ils mouraient de faim en hiver, et c'est à peine s'ils pouvaient "se lever sur leurs pattes au printemps". Telles sont les conditions dans lesquelles la forte race Ayshire a pris naissance. On peut croire que les animaux les plus vigoureux seuls ont survécu et leur rusticité native ne semble avoir été que peu altérée par les croisements auxquels l'espèce a été soumise. On suppose que ces bestiaux indigènes ont été croisés avec des bestiaux importés Teeswater ou Durham, et avec des Alderneys ou des Jerseys, mais il n'existe pas de preuve historique de ce fait.

Les premières importations de vaches Ayshires au Canada ont eu lieu entre 1820 et 1830. Assez mal accueillie d'abord, la race prit bientôt la place à laquelle elle avait droit, grâce à la formation de sociétés d'élevage, à l'organisation de concours laitiers et de Livres d'or. Le nombre d'animaux importés d'Ecosse va toujours en augmentant tous les ans.

LA RACE HOLLANDAISE A BANDE BLANCHE (DUTCH BELTED)

Il ne s'élève que très peu de bestiaux de cette variété au Canada. La formation de cette race a été très lente, mais comme le but principal de la sélection a été de fixer la large bande blanche autour du corps, les résultats de siècles de travail sont loin d'être satisfaisants au point de vue laitier. On peut les considérer comme une variété d'ornement plutôt que d'utilité.

RACE CANADIENNE

La race canadienne s'impose à l'attention comme race rustique et "débrouillarde". La vache est assez petite; elle ne pèse guère que de 700 à 900 livres. Le taureau pèse environ 1,000 livres. La conformation générale est quelque peu grossière, anguleuse; la vache présente toujours la forme d'un coin. La robe est de couleur noire ou d'un brun noir. Comme productrice de lait, elle ressemble a la Jersey mais elle n'égale pas tout à fait cette race au point de vue de la quantité ou de la qualité de lait produit. Une moyenne de 6,500 livres de lait contenant un peu plus de 4 pour cent de gras de régulière de la race. On croit que les premiers sujets de cette race sont venus de Normandie ou de Bretagne avec les premiers colons français au 17e siècle. Ils ont acquis leur rusticité au cours de longues années de vie pénible, avec les premiers colons; d'autre part la sélection leur a permis de produire malgré des rations faibles et légères."

RACE GUERNSEY

Comme son nom l'indique, la race Guernsey est une des variétés propres aux îles de la Manche. Elle n'est pas très répandue car elle compte peu de sujets. On les trouve en petit nombre dans les provinces maritimes; il y en a également quelques troupeaux dans Québec, l'Ontario et même dans les provinces des prairies et la Colombie-Britannique, mais, règle générale, le nombre de Guernseys au Canada est très faible. La Guernsey est, après la Holstein, la plus grosse de toutes les vaches laitières. Sa robe est de couleur orange, fauve et blanche; la peau est remarquable par la forte quantité de sécrétion jaune qu'elle renferme. Elle rend une assez bonne quantité de lait riche, très coloré. Quelques-unes des vaches de cette race comptent parmi les plus remarquables productrices de beurre du monde.

RACE HOLSTEIN-FRISONNE

La vache Holstein-Frisonne, est de forte taille, de couleur noire et blanche, à squelette assez grossier, d'aspect fort et rude; c'est une très bonne laitière, et c'est la plus grosse des races purement laitières. Venant, comme son nom l'indique, des terres basses et riches de la Hollande elle convient tout particulièrement aux terres fortes et basses de notre pays où l'on peut compter qu'elle se montrera plus avantageuse pour l'industrie laitière en général que les races petites et plus fines. Bien nourrie et bien soignée, une bonne vache Holstein peut donner, à l'âge de cinq ans ou plus, de 8,000 à 10,000 livres de lait par an. Mais il y en a qui ont produit jusqu'à 30,000 livres de lait pendant cette période.

Il est probale que la Holstein-Frisonne a été introduite en Amérique par les Hollandais qui se sont établis dans ce qui est aujourd'hui l'Etat de New-York, car il s'est toujours trouvé des bestiaux noirs et blancs appelés bestiaux Hollandais dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Vers la fin du 18ième siècle la Holland Land Company qui avait des propriétés dans l'Etat de New-York, importa deux taureaux et six vaches. Depuis lors les expéditions fréquentes ont été faites aux Etats-Unis et au Canada. Mais vers la fin du dernier siècle ces expéditions ont beaucoup diminué.

RACE JERSEY

La race Jersey, introduite en ce pays il y a bien des années, restera toujours une des variétés de bétail laitier les plus populaires partout où l'on tient compte de la qualité du produit et de la beauté de l'animal. Au point de vue des formes, la Jersey est sèche et musculeuse, sa conformation générale est bien celle du type laitier, la robe est fauve mais il y a bien des nuances. L'île Jersey qui couvre un peu moins de 30,000 acres et qui a une population de 60,000 âmes est son lieu d'origine; on y tient près de 10,000 vaches par le système de pâturage au piquet. La race descend sans doute du bétail de Normandie ou de Bretagne, mais il n'y a pas de preuves bien concluantes à l'appui de ce fait. Sa pureté a été jalousement gardée par les insulaires qui ont interdit par des lois, dès 1763, l'importation de bestiaux de tout genre. Ils ont également beaucoup amélioré la race. On ne s'est occupé tout d'abord que de la qualité du lait et ce n'est qu'à partir de 1865 que l'on a cherché à augmenter la quantité, mais depuis cette année ce facteur a reçu également l'attention qu'il méritait.

D'après les relevés les plus anciens et les plus authentiques, la première importation de bestiaux de cette race en Amérique aurait été faite vers le milieu du 19ème siècle, mais on sait que des bestiaux des îles de la Manche, Jersey ou Guernsey, ont été apportés ici beaucoup plus tôt. Comme ils se montraient particulièrement adaptés aux conditions, ils ont été très recherchés et sont aujourd'hui fort répandus au Canada et aux Etats-Unis.

RATION ET PROFIT

Il nous est tombé dernièrement sous les yeux deux relevés de production qui nous ont donné à réfléchir. Une vache Jersey a produit 14,450 livres de lait, contenant 727 livres de gras; avec une ration journalière de 12.4 livres de grain moulu. Une vache Ayshire est arrivée à un résultat presque semblable avec 12.8 livres de gras par jour. Quelle est exactement la ration de grain journalière de la vache ordinaire au Canada? Nous n'en savons rien. Mais ce qui est certain, c'est que des milliers d'entre elles donneraient des résultats infiniment supérieurs si on leur en fournissait l'occasion et si l'on dosait leur ration de grain à raison d'une livre par trois ou quatre livres de rendement en lait.

La moyenne de nos vaches rendent 140 livres de gras par an. Le problème à résoudre est donc de trouver si chaque vache reçoit trois livres de grain moulu par jour. Les deux vaches dont il est question ci-dessus ont reçu quatre fois ce montant et elles ont rendu en conséquence. Nous aurions beaucoup plus de vaches à fort rendement, c'est-à-dire à rendement avantageux, déduction faite du prix de leur nourriture, si nous leur donnions une ration plus généreuse.

Quand nous voyons de bons cultivateurs tout disposés à donner à chacune de leurs vaches pour $78 de nourriture par an, c'est évidemment qu'ils ont foi en leur propre jugement et en la productivité de leurs vaches d'abord, mais c'est aussi qu'ils contrôlent la production du lait et du gras et la consommation de nourriture, de façon à être absolument sûrs de ne pas gaspiller de bonnes rations sur des vaches qui ne produisent pas.

Des "feuilles de nourriture" et des livres de contrôle pour troupeau sont tenus gratuitement à la disposition de ceux qui en feront la demande au service de l'industrie laitière, Ottawa.

Assurez-vous que chaque vache vous donne un bon bénéfice cette année.

C. F. W.

EXPLOITATIONS LAITIERES

Un coup d'oeil jeté sur les résultats obtenus au concours des troupeaux laitiers qui s'est tenu dernièrement à l'occasion d'une convention, ne peut manquer de provoquer des surprises: 7,317 livres de lait et 214 livres de gras, tel est le rendement de chaque vache!

Une carte exposée pendant cette réunion montrait par contre les pauvres résultats obtenus sur certaines fermes. L'une d'elles ne donnait que 125 livres de lait par âcre!

Une ferme où l'on cultive le maïs, l'avoine, le trèfle et la luzerne, et pourvue d'un assez bon pâturage devrait sans beaucoup de peine, produire 2,000 livres de lait à l'acre, tout en voyant sa fertilité augmenter. Le revenu à l'âcre serait ainsi de $30 au lieu de $5.79. Ce pitoyable rendement est actuellement celui d'un certain nombre d'exploitations ontariennes représentant 5,000 vaches. Par plus que les vaches, la terre ne doit demeurer inactive. Quel revenu tirez-vous de vos arpents de terrain? Pourquoi vous contenter de $5, quand vous pouvez en avoir $30?

Le rendement d'un troupeau s'élève naturellement si l'on réforme les mauvaises vaches. Or, savez-vous exactement quelles sont ces mauvaises vaches?

Il vous sera facile de le savoir si vous contrôlez le rendement de chacune sur les formules fournies gratuitement par le service de l'industrie laitière à Ottawa. Dites dans votre lettre si vous désirez peser tous les jours ou trois jours par mois. Y a-t-il la moindre raison pour que vos vaches ne donnent pas une moyenne de 6,000 livres de lait? Nombreux sont les propriétaires qui obtiennent ce résultat ou mieux encore, mais ils n'y arrivent pas avant d'avoir contrôlé le rendement de chaque bête et de s'être débarrassé des mauvaises vaches qui sont la plaie d'un troupeau.

C. F. W.

UN BLANC ROI DES NEGRES

Un explorateur américain, de retour dans son pays après une longue visite en Afrique, raconte la curieuse odyssée d'un matelot de la marine de guerre anglaise. L'aventure prouve qu'il y a encore de ne manquent pas de courage et d'initiative.

Jack Boyce s'ennuyait à bord des bâtiments de guerre anglais. Que faire? Il n'hésita pas. Alors que le vaisseau sur lequel il se trouvait était ancré dans un port d'une colonie anglaise de l'Afrique, il gagna les hautes terres et, dans l'espoir d'une fortune quelconque, il erra dans la brousse. L'explorateur américain le trouva roi de la tribu Wakikuyu.

L'histoire coloniale est pleine de ces royautés blanches; presque toutes, hélas! ont eu, après des journées glorieuses, des fins lamentables ou dramatiques. La royauté de Jack Boyce ne fut pas exemple de troubles et d'ennuis. Il faut reconnaître que l'ancien matelot anglais ne fit rien parfois pour les éviter et que même il les rechercha quelquefois.

Lorsque Jack Boyce arriva dans la tribu Wakikuyu, les indigènes avait un roi nègre, très bon, très aimé, mais qui gouvernait, selon ses connaissances, c'est-à-dire selon son instinct. Jack Boyce avait durant sa vie roulé un peu partout. Il avait beaucoup vu et pas mal retenu. Il conseilla le roi, devint son confident et en quelque sorte "son éminence blanche". Jack Boyce était presque roi.

La tribu lui savait gré des améliorations qu'il tentait d'apporter dans les mille détails de vie quotidienne. N'était-ce pas là pour l'ancien matelot anglais la réalisation d'un rêve magnifique? Il étudia avec assiduité l'idiome particulier aux Wakikuyus, étudia aussi leurs moeurs, leurs relations avec les peuplades voisines et les autorités de la colonie anglaise la plus proche.

Soudain le roi nègre disparut. Comment? Mystère. Ne cherchons pas à élucider ce point délicat. La vie africaine a des particularités qui peuvent étonner les citoyens d'une république. De plus, la tribu ne possédait pas une police organisée comme la nôtre. N'insistons donc pas sur cette disparition étonnante et contentons-nous de constater que le jour de cette disparition, Jack Boyce se fit élire roi.

La chose n'était pas malaisée, car l'Anglais jouissait non seulement de la considération des notables, mais il avait aussi la faveur du peuple. Les Wakikuyus avaient la bonne grâce de trouver Jack Boyce supérieur. Ses façons d'agir, ses connaissances multiples prouvaient son habileté. Donc il fut élu roi sans contestation.

Dès lors commença une période le félicité, de prospérité. Certes cette richesse profitait à la tribu, mais croyez bien que le roi blanc ne négligeait pas ses propres affaires. Le tort des monarques est de toujours croire que leur pays peut tenir tête au monde entier et que l'ombre de leur trône effraye les plus belliqueux voisins. Jack Boyce eut l'audace de s'attaquer aux autorités anglaises. Il méconnut leurs revendications et n'hésita pas à mettre à mort certains colons. Chaque envoyé qui lui parvenait ne reprenait jamais le chemin du retour. Un beau matin, une troupe plus forte cerna le pseudo-palais du roi, s'empara de lui et le conduisit prisonnier à la ville anglais voisine. Jack Boyce—excusé du peu—était accusé d'avoir mis à mort deux cents hommes. Qu'allait-il devenir?

C'est alors que les Wakikuyus prouvèrent le respect conçu pour leur roi. Ils se révoltèrent à l'improviste et cernèrent la ville anglaise. Ils étaient, dit-on, quinze mille. Devant cette attaque inopinée, les autorités anglaises durent céder et le roi prisonnier fut relâché.

Jack Boyce l'échappa belle. Quelques heures avant, sa condamnation à mort avait été décidée.

L'explorateur américain qui donne ces détails ajoute que Jack Boyce comprit que dès lors sa position de roi cessait d'être certaine et qu'il allait se heurter à la perpétuelle minutie des autorités angalises.

bu nègre accepterait-elle de le dé-

Combien de temps encore la trifendre? Une défaite prochaine est sûre. Il fallait prendre un parti sans tarder. Il était impossible d'armer les Wakikuyus d'une façon moderne et de leur inculquer une discipline nouvelle. Jack Boyce vit que son règne devait prendre fin. Il a disparu.

Paul-Louis Hervier.

UN AVOCAT NAIF ET UN RUSE VOLEUR

Un vieil avocat, aujourd'hui riche et célèbre, se plaît à raconter cet épisode de sa jeunesse.

Il débutait au barreau, et, dans sa naïveté, il croyait encore à l'inocence des accusés qu'il avait à défendre.

Un jour il fut mandé à la prison par un mauvais drôle, accusé de vol d'une pièce de drap dans un magasin de nouveautés de la ville.

Le prévenu qui, paraît-il, connaissait les avocats mieux que le nôtre ne connaissait les clients, protesta tellement de son innocence, qu'il fit passer la conviction dans l'esprit de son défenseur.—Celui-ci, qui aurait refusé ou aurait très mal plaidé une mauvaise cause, prit si bien, au contraire, l'affaire à coeur, il parla, il gesticula, il pleura si fort, que, contre toute apparence, il fit acquitter son homme.

Quelques jours après, l'avocat vit entrer dans son cabinet, son client, qui portait sous son bras un paquet soigneusement ficelé.—Monsieur l'avocat, fit-il, je viens vous remercier de ce que vous avez fait pour moi, et m'acquitter envers vous; malheureusement...

—Oh! mon ami, s'empressa de dire l'avocat sur ce mot, ne parlons pas de cela. Je suis assez heureux du triomphe de la vérité pour me passer d'autres honoraires.

—Non pas, non pas, chacun son métier. Je n'ai pas d'argent pour le moment, c'est vrai, mais il y a d'autre moyens. Tenez, voici un coupon de beau drap...

—Comment! du drap! s'écria l'avocat, faisant un bond sur son fauteuil.

—Mais oui, celui pour lequel je me faisais pincer bêtement, sans votre secours. Eh bien! il y en a largement pour deux pantalons: nous allons en prendre chacun un, n'est-ce pas?

EN PROVINCE

SAINT-CLAUDE

La réunion mensuelle du Cercle des jeunes gens de Saint-Claude eut lieu le 1er mars.

M. Joseph Lacroix donna lecture de son travail sur la Franc-maçonnerie ennemie de l'Eglise catholique. Il établit que cette secte professe plus ou moins explicitement les différentes erreurs condamnées par l'Eglise au cours des âges. Il cite ensuite les paroles de divers frères ∴ qui montrent que leur "but est celui de Voltaire et de la révolution française, l'anéantissement à tout jamais du catholicisme et de toute idée chrétienne". Il dresse enfin le bilan de la persécution religieuse en France et établit la connection qu'il y a entre ces lois et les projets mis à l'ordre du jour dans les divers convents maçonniques.

Une discussion fort intéressante s'ensuivit dans laquelle les rapports possibles de la franc-maçonnerie avec l'évasion et l'instruction du procès de Krafchenko tint une place prééminente.

On prit ensuite la décision d'introduire dans les statuts du cercle l'amendement suivant: "Tout membre du cercle devra s'abstenir de tout ce qui peut compromettre le succès moral du groupe, par exemple, de l'abus des boissons enivrantes, de la fréquentation des danses publiques, etc."

Le Secrétaire.

* * *

Le chiffre des baptêmes à Saint-Claude de mars 1er 1913 à mars 1er 1914 est de quarante: le nombre des familles catholiques étant de 100 environ cela indique que "ite et multiplicabimini" y est observé à la lettre. Le chiffre des enterrements s'élève à cinq, celui des mariages à deux.

* * *

Le 24 février dernier les jeunes membres du Cercle Saint-Claude ont interprété avec un réel succès "Les deux Sourds" et le "Médecin Gratis" à la demande d'un grand nombre des spectateurs les jeunes artistes donneront une nouvelle représentation le soir du lundi de Pâques. De cette façon la tombola projetée pour ce soir-là par le R. P. Joseph Radaz se fera dans d'excellentes conditions: et ceux qui demeurent loin du village auront la pleine lune pour éclairer de bons chemins, et venir apprendre, 1o les inconvénients de la surdité, 2o Des ennuis que peuvent causer les punaises 3o L'inconvénient qu'il y a à prendre pour un téléphone ce qui sert à toute autre chose.

DELORAINE, MAN.

"CA COUTE CHER"

Ces jours derniers en voulant retourner chez eux, le conducteur du traineau, M. Lietart, après avoir excité un peu ses deux chevaux, a perdu la force de les tenir et se vit obligé de les abandonner et sauta du traineau avec son frère.

Ces derniers chancelant sur leurs jambes engourdies et ramollies se reposèrent sur le bord de la route et regardèrent filer leurs chevaux. Ils rentrèrent au logis dans la nuit, croyant leurs chevaux rendus à domicile. Mais quel fut leur étonnement le lendemain lorsqu'ils constatèrent que leurs chevaux manquaient dans l'écurie! Après avoir cherché autour, ils décidèrent de retourner en ville. En traversant la voie ferrée ils aperçurent leurs chevaux gisant près des rails, mais avec chacun une patte coupée, le traineau non loin de là. Pour tout dédommagement ils furent obligés de les abattre sur le champ.

Aux deux frères éprouvés nous offrons nos sympathies. Ce malheur est une leçon. Un petit plaisir qui coûte $500 est un peu cher.

* * *

Lundi M. Lesy nous quittait pour un voyage de quelques semaines dans l'Ouest.

* * *

Lundi matin M. le Curé recevait la visite de M. l'abbé Théoret, vicaire de Grande Clairière.

* * *

Vendredi c'était au tour de M. et Mme Halde de Laurier de surprendre leur fils, M. le Curé. Heureuse surprise. Melle Noémie Gamache était aussi en visite à Deloraine cette semaine.

FANNYSTELLE

M. Alfred Hamel doit nous quitter la semaine prochaine pour aller demeurer à East End, Sask.

Sa famille le suivra dans quelque temps. Fannystelle perd en M. Hamel un de ses citoyens le plus en vue.

Nous lui souhaitons tout le succès possible dans ses nouvelles entreprises qu'il fera là-bas.

* * *

M. Ulric Boisvert doit aussi nous quitter pour quelques mois. Il va à Gravelbourg, Sask., où il sera employé avec son frère Henri à la construction de plusieurs édifices nouveaux.

* * *

M. L.-A. Morissette est de retour de Saint-Roch, Man., où il a passé l'hiver sur son "homestead."

* * *

M. Henri Piché, marchand, a fait l'achat de deux lots de terrain, propriété de M. Alfred Hamel.

* * *

M. Geo. Reid Sr. a succombé lundi à la maladie qui le faisait souffrir depuis quelques semaines.

Les funérailles ont eu lieu mercredi à l'église méthodiste, ici, et l'enterrement au cimetière protestant de Starbuck, Man.

Nous offrons nos sympathies à la famille en deuil.

* * *

M. Joseph Lavallée est de retour de son "homestead" près d'Arborg, Man. Il est enchanté de sa terre, qu'il a pris là-bas.

* * *

Melle Hamel, fille de M. O. Hamel, qui était gravement malade, prend du mieux maintenant. Nous sommes heureux d'apprendre qu'elle se rétablira.

* * *

M. et Mme Odilon Bourque, de Haywood, Man., étaient en promenade ici chez des parents et amis.

M. Thomas O'Neil doit faire un encan le 24 mars.

Il vendra ses machines agricoles, chevaux, animaux à cornes. [illegible] sont les [illegible] ou encanteurs.

M. O'Neil a loué ses terrains à différents fermiers des environs, mais il ne cessera pas de vivre parmi nous.

* * *

Plusieurs personnes ont fait, ou ont prolongé leurs veillés, mercredi soir, le 13 courant, afin de pouvoir voir l'éclipse presque totale de la lune. Cette éclipse était visible, parait-il, dans toute l'Amérique du Nord et dans quelques parties de l'Europe.

Ce sont là des phénomènes qui attirent grandement l'attention de l'humanité toute entière.

* * *

M. l'abbé Poitras et quelques paroissiens doivent se rendre à Saint-Boniface la semaine prochaine, pour assister à la soirée donnée par les élèves du Collège, à Sa Grandeur Mgr Langevin à l'occasion de sa fête.

* * *

L'Union Chorale de cette paroisse est à préparer des chants, et une messe harmonisée, pour célébrer dignement la grande fête de Pâques.

Yvonnie.

ST-JEAN-BAPTISTE, MAN.

J'ai toujours hâte de voir arriver notre bon petit journal la *Liberté* pour y lire les nouvelles de notre grande et belle paroisse de Saint-Jean-Baptiste et celles environnantes, et je crois qu'il y a un bon nombre d'abonnés comme moi qui ont été désappointés en constatant qu'il n'y avait pas, ou presque pas, de nouvelles de notre paroisse sur le dernier numéro.

Tout de suite je me suis demandé: "Où sont donc l'*Alarme* et *Jean-Baptiste?*" Ah!.. c'est peut être que *Jean-Baptiste* n'a pas monté son *Alarme* et l'*Alarme* n'ayant pas sonné, mon bon *Jean-Baptiste* ne s'est pas éveillé. Tout de même j'espère que ce silence ne durera pas et que sur le prochain numéro nous pourrons entendre sonner l'*Alarme* et lire *Jean-Baptiste.*

Pitou.

* * *

La semaine dernière, Melle Maggie Bisaillon et M. Ed. Wait, du Norwood, étaient en visite chez leurs parents et amis de Saint-Jean-Baptiste.

* * *

Samedi dernier les élèves du couvent, accompagnées des RR. SS. sont allées prendre un joli tour de voiture. Comme il faisait bien beau, que les chemins n'étaient pas trop raboteux et que les charretiers étaient bien complaisants, il fut décidé de se rendre à Letellier, village, situé à neuf milles au sud de Saint-Jean-Baptiste. Voilà qui est déjà assez loin pour avoir le temps de goûter et de jouir de tous les agréments qui accompagnent toujours un tel voyage.

Toutes sont revenues satisfaites et charmées de leur voyage, après avoir rendu une courte visite au R. P. Curé de la paroisse et à l'église de Letellier. Elles ont toutes pris la résolution de mériter par leur ardeur au travail, un autre de ces joyeux voyages qui [illegible] souvent et surtout lorsque l'on a été témoin d'accidents plutôt aimables que fatals, tels que ceux arrivés à Albert Baril et J. Bissonnette, qui ont versé leurs voitures et leurs contenus bien entendu.

Dans la voiture de M. Bissonnette il y avait: Melles Jeanne Dupuis, Caroline Ayotte et Vera Davidson. Dans la voiture de Comeault il y avait Rév. Soeur Véronique du Calvaire, Melles Marjory Byrne, Dorothy Taylor, Blanche Boiteau et Marie-Anna Rajotte. Baril avait pour compagnes de voyage: Rév. Soeur Marie-Dominique, Melle Corine Boiteau. Fred. Rajotte avait sous son égide Melles Blanche Charbonneau, Albina Baril et Blanche Ayotte.

Melle Yvonne Rajotte a certainement pris le moyen de s'attirer la confiance de Rév. Soeur Marie-Roger et de Melle Minnie Landry en les ramenant sain et sauf au port.

* * *

Le 8 au soir Melles Emma Labelle et Anna Désautels ont eu l'heureuse idée de donner une soirée à leurs nombreux amis et amies. Entre autres étaient présents, M. Ant. Lavallée et Melle Célina Péloquin; Melle Rose Désautels; M. Fred. Rajotte et Melle F. Valcourt; M. Hector Rajotte et Melle Anna Désautels; M. Etienne et Melle H. Bissonnette; M. J. Bissonnette et Melle H. Comeault; M. Albert Comeault et Melle Rose Péloquin; M. Albert Maril et Melle Emma Labelle; M. Théo. Marcil et Melle Andréa Valcourt.

La soirée comencée par la musique et le chant se termina par un concours de Casino. Le premier prix fut gagné par M. Théo. Marcil et le prix de consolation par M. Hector Rajotte, qui travailla toute la veillée dans ce but. Alors il a récolté ce qu'il a semé. Le réveillon fut servi vers les onze heures et fut goûté de tous les invités. Tout était bien fait et bien bon et je crois pouvoir dire que les jeunes gens qui auront pour compagnes d'aussi bonnes cuisinières ne seront pas à plaindre.

Cette soirée fut réellement charmante. Tous se sont bien amusés et s'unissent pour offrir à Melles Labelle et Désautels leurs plus sincères remerciements.

Quel est celui qui après avoir assisté à une telle soirée peut dire que l'on ne peut pas s'amuser sans danser??

* * *

M. Urgèle Roy, de Winnipeg, est en visite chez son frère Joseph.

* * *

Voici le soleil printannier qui nous arrive enfin, réchauffant l'atmosphère de ses rayons de plus en plus chauds. Il fond la neige qui a couvert le sol pendant de longs mois d'hiver; aussi après l'avoir attendu longtemps avec patience nous sommes tous heureux de le saluer.

Je dis que nous sommes tous heureux de saluer son arrivée; pourtant il y a un certain groupe qui peut-être pour des raisons plus ou moins valables ne partagent pas les mêmes idées; et ceux-ci ce sont les joueurs de (Rhummy).

Puisque l'hiver est reconnu pour être la saison qui est la plus propice aux joueurs de cartes, ils n'aiment pas voir venir l'été qui suspendra pour assez longtemps leur passe-temps favori. Cependant on en voit quelques-uns d'entre eux qui ont déjà commencé à s'éloigner petit à petit de cette habitude qui n'est certainement pas mauvaise pour se jeter à la lecture. Je dois surtout en mentionner un qui était pour ainsi dire un des chefs joueurs, et qui par l'habitude de se faire prendre avec les as, les deux et même quelquefois poussait la bravoure jusqu'à amasser les trois, s'est acquis le surnom de Père Deux!

STE-AGATHE, MAN.

Dimanche dernier 8 mars, chez M. et Mme Eugène Bilodeau, il y eut un grand souper à l'occasion de l'aniversaire de Mme Bilodeau. Etaient invités: M. et Mme Ignace Dumesnil et leurs enfants; M. et Mme Théo. Joyal et leurs enfants; M. et Mme Adonias Alary et elur fils Antoine; M. et Mme Paul Péloquin; M. et Mme Lucien Bourassa; M. et Mme Martial Perrez; Mme Vve Alary; Mme Joseph Bilodeau.

Après le souper on prit une belle partie de whist jusqu'à une heure avancée de la nuit. Avant le départ un charmant lunch fut servi aux invités et ensuite on se sépara en emportant un bon souvenir de cette veillée.

* * *

M. et Mme Paul Péloquin étaient de retour lundi dernier d'un voyage à Letellier.

Un abonné.

DUNREA, MAN.

Beaucoup d'affaires à Dunrea. Nos cultivateurs vendent du grain de semence et des animaux.

* * *

Mme Jos. Fortier a vendu une jolie paire de chevaux à M. Achille Fortier. Ce dernier doit partir bientôt pour l'Ouest avec un char de chevaux. Il se rendra jusqu'à Moose Jaw, Sask.

* * *

M. H. Fortier et M. Jos. Parent ont fait une excellente excursion de chasse le 8 mars. Ils nous sont revenus chacun avec dix pièces de gibier, en bonne partie des lièvres, très abondants dans nos bois. Ils en étaient fiers comme des rois et à bon droit.

* * *

La fonte abondante de la neige ces jours derniers a permis à nos jeunes patineurs d'avoir une belle glace. On s'en est donné à coeur joie, dimanche dernier, chez M. Fortier. L'assistance était nombreuse.

* * *

La maladie a fort éprouvé quelques-unes de nos familles cet hiver. Actuellement, il y a encore des malades dans deux familles du village. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

* * *

Avec le printemps nous reviennent la joie et la douceur de vivre. Ils ont sommeillé d'un fort sommeil durant l'hiver sous la neige. Mars et avril nous ramèneront les oiseaux et leur chant d'amour.

Roman de La Liberte No 20

Le DERNIER DES MOHICANS

PAR

FENIMORE COOPER

—Les Hurons sont amis des Delawares. Loin de se combattre mutuellement, les Peaux-Rouges doivent faire alliance contre les blancs." Puis il ajouta d'un air dégagé: "N'a-t-on pas vu des traces d'espions dans les bois de ce côté?

—C'est vrai, reprit Coeur-Dur, on a reconnu des traces de mocassins étrangers autour de notre camp.

—Vous avez sans doute donné la chasse à ces chiens?

—Non. L'étranger est toujours le bienvenu chez les Delawares.

—L'étranger, soit: mais l'espion? L'ennemi des Iroquois, l'ennemi des Delawares, l'ennemi qui s'est baigné maintes fois dans le sang des Peaux-Rouges, l'ennemi de Montcalm, comme il est l'ennemi de tous les Indiens!

—Quel est ce guerrier que nous avons tant à redouter? Quel est son nom?

—La Longue-Carabine."

Les Delawares tres-saillirent; ils connaissaient bien ce nom redoutable, et leur étonnement prouva qu'ils ignoraient complètement sa présence au milieu d'eux.

"Que veut dire mon frère? demanda Coeur-Dur.

—Un Huron ne sait pas mentir, répartit le Renard-Subtil; que mes frères examinent leurs prisonniers."

Les chefs de la tribu, sur un signe de Coeur-Dur, se retirèrent à l'écart et se consultèrent gravement. La délibération ne fut pas longue: ils annoncèrent aussitôt qu'une assemblée générale de la peuplade entière leur paraissait nécessaire en cette occurrence. Ces sortes de réunions avaient lieu rarement: tous les membres de la tribu, les femmes aussi bien que les guerriers, y devaient prendre part: la nouvelle s'en répandit de proche en proche, et bientôt jusqu'aux enfants, tout le monde,—environ douze cents âmes,—fut des cabanes. Il y eut d'abord un peu de mouvement et d'hésitation, quelques cris, des conversations un peu bruyantes; puis le calme se rétablit, et le silence le plus profond régna dans le camp. Magua vit que l'heure était venue où ses projets devaient réussir ou échouer; il vint, sans affectation, se mêler aux groupes de guerriers placés au centre de la foule.

Bientôt, une cabane voisine s'étant ouverte, on en vit sortir trois vieillards vénérables, devant lesquels la multitude s'inclina avec les marques du plus profond respect. L'un d'eux, le plus âgé, s'appuyait sur les deux autres; sa taille haute était courbée vers la terre; sa barbe et ses cheveux étaient blancs comme la neige; il marchait avec la plus grande lenteur; sa poitrine était chargée de médailles et de décorations de toutes sortes et de toutes provenances. Il tenait à la main un sceptre environné de cercles d'argent et couronné de plumes d'autruche.

C'était le tamenund, le chef révéré, le sage par excellence, écouté comme un prophète. La joie de le voir éclatait sur tous les visages et semblait devoir faire oublier l'objet de la réunion. Les guerriers les plus illustres le regardaient avec admiration; les femmes et les enfants ne se lassaient point de le contempler. Il s'assit au milieu des chefs, qui restèrent debout à ses côtés. Bientôt, sur l'ordre qu'ils en reçurent, plusieurs jeunes gens s'éloignèrent et entrèrent dans une cabane située au centre du camp; ils reparurent bientôt, escortant [illegible] paratifs solennels: les rangs s'ouvrirent pour les laisser passer, puis on forma un grand cercle autour d'eux.

Les deux filles de Munro se tenaient enlacées en face du grave tribunal; elles avaient aperçu Magua, et l'inquiétude qu'avait écartée un instant la joie de se retrouver ensemble les saisissait de nouveau plus vive et plus poignante. Heyward se tenait auprès d'elles; le chasseur était un peu en arrière. Uncas n'avait point été amené avec les autres.

Au milieu du silence, un des chefs, assis auprès du vénérable patriarche, éleva la voix et demanda.

"Quel est le prisonnier qu'on nomme la Longue-Carabine?"

Duncan et le chasseur, sans s'être concertés, gardèrent d'abord le silence. Le jeune officier anglais, ayant été témoin de la justice expéditive des sauvages, voulait essayer de gagner du temps et de détourner l'orage qui menaçait son compagnon, si généreux et si dévoué. La question fut répétée avec plus de force.

"Donnez-nous des armes, s'écria Duncan, vous nous jugerez à nos coups."

Le chasseur allait prendre la parole, et Magua s'avançait avec l'intention de trahir son ennemi: tous deux furent arrêtés par ces paroles du chef:

"Qu'on leur donne des fusils! Que leurs actions parlent pour eux! Nous saurons bien reconnaître la Longue-Carabine."

On apporta des armes; un petit [illegible] ches d'un arbre à cent cinquante pas, servit de but. Duncan saisit un fusil et visa longuement: il fit feu, et sa balle se logea dans la branche, à quelques centimètres du vase. Les Indiens battirent des mains.

"L'autre blanc sera-t-il aussi habile?" cria le chef.

Oeil-de-Faucon parut ne pas l'entendre; il était appuyé sur son fusil et semblait plongé dans une profonde méditation. Tout à coup, relevant la tête, il regarda Magua bien en face:

"L'oiseau de proie qui fond sur la colombe n'est pas plus sûr de la direction de son vol que je ne le suis de mon coup; si je voulais t'envoyer cette balle à travers le coeur, non, nulle puissance ne pourrait m'empêcher de t'étendre à mes pieds. Pourquoi ne le fais-je pas? La conscience d'un blanc ne le lui permet pas; si tu sais ce que c'est qu'un Dieu, remercie-le du fond du coeur, et tu auras raison."

Les yeux du chasseur lançaient des éclairs; ses joues enflammées, sa voix, dont il comprimait l'émotion, inspirèrent une crainte superstitieuse aux sauvages. Magua faisait d'héroïques efforts pour cacher son trouble. Mais le tamenund, montrant le but presque atteint par Heyward, reprit:

"Que mon frère en fasse autant, et nous connaitrons la Longue-Carabine!"

Oeil-de-Faucon se mit à sourire; il laissa tomber le fusil sur sa main gauche, le coup partit, et le vase de terre vola en éclats; en même temps un bruit sourd se fit [illegible] chasseur laissait tomber dédaigneusement sur le sol.

"C'est un hasard! s'écriait déjà Duncan, il n'a même pas ajusté son coup.

—Un hasard! reprit le chasseur en s'animant: ce Huron le pense-t-il aussi? Si c'est votre avis, dit-il encore à Magua, prenez un fusil, et qu'on nous place en face l'un de l'autre, et l'on verra si c'est le hasard." Puis, se tournant vers Heyward: "Voyez-vous cette gourde qui pend là-bas? Puisque vous êtes si bon tireur, essayez un peu si vous pourrez l'atteindre."

Le jeune officier reprit son arme, et, comme piqué au jeu, ajusta l'objet en question avec le plus grand soin. La gourde était à plus de trois cents pas. Il visa longuement, et logea encore sa balle à très peu de distance du but.

Les Indiens attendirent alors la revanche de son adversaire: Oeil-de-Faucon saisit son fusil, qu'il venait de recharger; il le releva lentement, ses membres tendirent: l'arme et lui ne paraissaient plus faire qu'un. Le coup partit, et la gourde fut traversée par le milieu.

La tribu tout entière des Delawares manifesta bruyamment son admiration. Quand le silence fut rétabli, le chef dit à Duncan:

"Pourquoi avez-vous voulu boucher nos oreilles?"

Puis, sans attendre la réponse, se tournant vers Magua, il lui dit:

"Mon frère, les Delawares écoutent."

Le Huron s'avança alors gravement au centre du cercle, en face des prisonniers; il promena son [illegible] salué le vieux tamenund, qui, la tête baissée et les yeux fermés, semblait s'absorber dans ses propres pensées, commença un discours dont la forme simple, insinuante et flatteuse, devait lui ménager les suffrages de la nation et de ses chefs. Il fit l'éloge de la race antique des Leni-Lenapes, source de toutes les tribus indiennes, et dont les Delawares, et parmi ces derniers plus directement la famille des Mohicans, étaient les représentants; mais il se garda bien de parler de ces derniers.

En entendant parler de ses ancêtres, le vieux chef ouvrit les yeux et leva la tête, blessé peut-être d'entendre un Iroquois assigner à sa race une origine commune avec celle des Delawares.

"Qui parle aux enfants des Lenapes? dit-il d'une voix sourde, ayant déjà oublié le sujet de la réunion.

—C'est un Wyandot, répondit Magua en se rapprochant du vieillard, c'est un ami du tamenund.

—Un ami! reprit le vieillard avec un visible dégoût; les Mingos sont-ils devenus nos maîtres? Un Huron ici! Que veut-il?

—Justice! Mes prisonniers sont entre les mains de mes frères, je viens les réclamer."

Le patriarche se pencha vers les chefs placés près de lui et leur demanda des explications; puis, regardant en face le Renard-Subtil, il dit lentement, avec une répugnance marquée:

"La justice est la loi du grand Manitou. Mes enfants, donnez à

SAINT-PIERRE-JOLYS

Les jeunes gens de Niverville sont venus jouer au hockey à Saint-Pierre samedi dernier. La glace fondait de sorte qu'ils n'ont pas pu jouer bien longtemps.

* * *

Depuis longtemps que nous entendons dire que les gens de Saint-Jean-Baptiste étaient des plus aimables. Ils nous l'ont prouvé par leur belle visite la semaine dernière.

* * *

M. et Mme Gosselin, de Saint-Malo, sont venus passer la journée de dimanche chez M. Guillaume Geffray de Saint-Pierre. Ils sont retournés enchantés de leur petite excursion.

* * *

Edmond Préfontaine a les fièvres scarlatines. Nous offrons nos sympathies à la famille A. Préfontaine.

* * *

M. Isidore Forest était à Saint-Pierre dimanche. Ce n'est rien de nouveau, car il a une brunette ici qui l'occupe assez. Tant mieux pour lui, c'est une charmante jeune fille.

* * *

M. Joseph Préfontaine est parti pour Cypress River où il a acheté un magasin. Sa femme et sa petite fille sont parties aussi.

Rolande.

SAINT-LEON, MAN.

Mardi dernier 10 février la paroisse presque entière était heureuse de se presser dans la salle récréative du couvent, pour y entendre le sympathique conférencier agricole, M. l'abbé Norbert Jutras, curé de Letellier; sans exagération aucune, nous pouvons affirmer que les divers sujets abordés et traités au cours de la conférence par le spirituel et humoriste logicien qu'est le digne curé, furent très goûtés et parfaitement saisis par un auditoire mis en gaieté, par les petites histoires drolatiques, et des paroles de circonstance.

M. le curé Jutras comme conférencier, a un cachet et une saveur particulière ornée de rude franchise qui est bien faite pour lui allier les sympathies. Cette belle franchise (rien de nos hommes politiques), sait très bien trouver le chemin du coeur de nos braves fermiers, car le conférencier traitant de tout ce qui concerne la ferme et la vie de la ferme, n'a garde d'oublier cette chose importante; le coeur autant que l'esprit plus peut-être que l'esprit, est nécessaire à cette vie de la ferme.

Bon nombre d'auditeurs ont fait leurs, plusieurs des suggestions émises au cours de la soirée. L'alfalfa turkestan (luzerne) va être sans doute appelée à jouer un rôle important. Puissent les nombreux essais que promettent de tenter nos paroissiens produire de bons résultats.

La 'folle avoine', cette bête noire du producteur de blé, n'a qu'à bien se tenir, (la roche tarpéïenne est bien proche du capitole). Pour avoir trop paru, sa chute n'en sera que plus terrible... si elle en avait une "d'âme", nous prierions pour son repos éternel, et la larme à l'oeil sur son tombeau, nous graverions cet écriteau:

"Ci-gît une demoiselle,
Dont la carrière n'fut que ficelle."

L'élevage, on en faisait déjà, on continuera; il faut produire, on produira raisonnablement et avec méthode.

Notre terre, enrichie, débarrassée des nombreux parasites qui l'infectent, saura produire un grain abondant, lourd, qui rendra au fermier le bien-être et la richesse... Pourquoi pas? Est-ce donc si impossible? Non pas, avec du travail, de la méthode toujours, et de l'économie, aidée de la bénédiction du Père Eternel.

Finissons par un bon mot du Rév. M. Jutras, à quelques fer-périté de notre concitoyen l'Anmiers réunis (à propos de la prosglais). "Pourquoi les admirer ou les envier? Ils sont venus avec de l'argent, certaines bonnes méthodes pratiques, c'est vrai. En général, ils se sont installés dans la prairie, ils ont fait des affaires d'un coup mais ils s'en vont... sur le déclin! et nous les "Canayens", nous rattrappons et nous les dépasserons; nous ne sommes pas, nous l'estimons, plus bête qu'eux et nous travaillons davantage.

Tout ceci est rigoureusement vrai dans son ensemble; quand le Canadien voudra, il deviendra non l'égal, mais le supérieur de son antagoniste séculaire.

Puisse le désir et la prospérité de l'estimé curé de Letellier devenir réalité, car de beaux jours luiraient encore pour les descendants des Francs...

* * *

Les encans, vente publique à la criée, reprennent avec l'annonce du printemps. Les affiches multicolores suspendues ici, apposées là, sollicitent le fermier de vouloir bien se renseigner; on y voit en effet beaucoup de choses à vendre, des machines agricoles, des animaux de basse-cour, des bêtes à cornes, des chevaux.

Nous avons souvent un grand défaut; c'est de dédaigner d'une manière quasi générale les outils ou les machines agricoles de seconde main; nous préférons du neuf, c'est clinquant, ça tape à l'oeil et ça a surtout l'énorme avantage de coûter le triple, voir le quadruple, mais bien souvent ce n'est pas beaucoup meilleur.

Quelle matière à économie si nous savions vouloir. Prenons par exemple un lieuse (binder). Il n'est pas rare de voir aux encans cette machine qui a servie deux ou trois automnes se donner pour $30, $40 ou $50. Qu'arrive-t-il? Très souvent on trouve, on soulève une nuée de prétextes pour ne pas acheter, et l'on gagne l'automne suivant la ville voisine, on y fait l'acquisition d'une machine "ultra neuve", qui ne fera pas beaucoup mieux l'ouvrage, mais qui soulagera le gousset déjà ultra léger du proprio.

Ces sortes de ventes ont beaucoup perdu de leur entrain. On n'y montre plus la fugue emballée des années précédentes et c'est un grand bien. Circonspection, prudence, calcul: voilà la clef du Normand et son succès.

Le propriétaire qui désire se défaire de son roulant se figure toujours qu'il vend trop bon marché. $60, $70 et $80 ne sont pas des prix exorbitants pour des vaches laitières. Pour de bonnes vaches laitières, un fermier établi à proximité d'un centre important ne paigrait pas un surcroit en achetant dans ces conditions, mais pour nous, à la campagne, cela diffère quelque peu. Ce n'est certes pas en vendant 18 à 20 cents la livre le beurre que nous parviendrons à réaliser les espérances entrevues au sujet d'élevage.

Quant aux chevaux ils se vendent ce que réellement ils valent, ce dont nous n'aurions dû jamais nous écarter. Pendant trois ans il y eut écart; nous revenons aux proportions normales, honnêtes, et c'est très bien. A quelque chose malheur est bon. L'épreuve et l'adversité sont une dure école, école du devoir, école de la sagesse. Puissions-nous jamais ne pas l'oublier.

Lorrain.

LA SALLE

M. et Mme Louis Delorme, de Clarence Creek, ainsi que M. et Mme Alfred Delorme, de Winnipeg, étaient en promenade chez M. Osias Rochon, cette semaine.

* * *

Rochon et Cie ont font l'acquisition de la fameuse engin (Bull Tractor). On annonce aussi qu'ils ont l'agence de cet engin qui sera en garage au hangar à gasoline le 1er avril. Une visite est sollicitée.

* * *

M. Conrad Gauthier, secrétaire de la municipalité de Ritchot, était de passage ici vendredi.

* * *

Melle Marie Levasseur recevait M. Rhéaume de Norwood, dimanche après-midi.

* * *

M. Ovila Comeau a vendu sa propriété à M. Jos. Dellile, de Saint-Norbert. Nous souhaitons la bienvenue à M. Dellile et bon voyage à M. Comeau, qui doit partir sous peu pour Montréal où il demeurera.

* * *

Voici le printemps. Tout renaît dans l'espérance, jusqu'à la basse-cour du père Legacé. Le coq et le coq d'Inde se disputent la partie à celui qui fera plus de glou glou, etc., etc.

Poivre et sel.

MARIAPOLIS

Nous présentons au journal la *Liberté* notre joli petit village de Mariapolis qui prospère de jour en jour par les laborieux cultivateurs et villageois qui le composent. Nous y trouvons, placée au bon centre, l'église catholique et appuyé à ses côtés une école où les élèves reçoivent une bonne instruction et une éducation soignée par nos bonnes maîtresses.

* * *

Notre Révérend curé Rousseau est allé à Saint-Boniface cette semaine. Il a été de retour samedi.

* * *

Les jeunes garçons et demoiselles de Mariapolis se préparent à une jolie séance dramatique et musicale.

Mme L.-A.-E. Rousseau a été gravement malade et nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Melle Augustine Rondeau, de Saint Léon, est en visite pour quelque temps chez sa soeur, Mme R.-J. Lussier.

* * *

M. A. Gallant, Melle D. Besette et plusieurs autres personnes ont eu le plaisir d'assister cette semaine au carnaval de Swan Lake.

* * *

Naissance.—6 mars, Marie-Emma-Adelphine, fille de M. et Mme Romuald Lussier. Parrain et marraine, M. et Mme Athanase Lavoie.

Gilberte.

EN ARGENTINE

Le fléau de la sauterelle

Le fléau de la Sauterelle.

Une des grandes plaies de la République Argentine, est sans contredit la sauterelle.

Poussée par le vent du nord dont la chaleur étouffante a raison des hommes les plus énergiques, elle émigre du Grand-Chaco brésilien en nuage longs de plusieurs kilomètres et dont l'épaisseur suffit à fair de la lumière crue de midi une sorte de crépuscule lunaire.

Elle vole de jour comme de nuit et sitôt abattue, elle met en mouvement ses terribles mandibules. Son appétit instiable s'accommode de tout; elle dévore indistinctement l'herbe amère (pasto amargo) des praries vierges, le maïs des colons qui ont audacieusement poussé une pointe dans le nord des provinces de Santa-Fé, Santiago et Tucuman, la luzerne, le blé, le lin, les feuilles des arbres; et même lorsque ces dernières ont disparu dans son ventre qui se vide au fur et à mesure qu'il se remplit, elle s'attaque à l'écorce. De telle sorte qu'en moins d'une heure, d'un arbre de cinq mètres de hauteur il ne reste que le squelette blanchi.

Dans les environs des villages et des villes, les plus belles frondaisons des vergers disparaissent en un clin d'oeil, malgré le bruit des feuilles de zinc sur lesquelles femmes et enfants frappent à coups redoublés pour essayer vainement d'effrayer l'acridien ravageur qui s'introduit partout.

Aussi, malheur à la ménagère qui enferme par inadvertance une sauterelle dans son armoire à linge: dans quelque temps, elle trouvera l'insecte a demi mort, mais aussi l'insecte à demi mort et aussi beaucoup de son linge troué à maints endroits.

Et par surcroît de malheur, partout où elle passe, la sauterelle laisse de sa bave qui "empeste" tout ce que ses mandibules ont touché: ainsi les arbres pelés meurent, et il faut qu'une pluie bienfaisante lave les herbes et les luzernières pour que boeufs, chevaux et moutons puissent pâturer à nouveau sans dommage pour leur santé.

C'est pourquoi, tant que la culture du blé et du lin est restée limitée à la province de Santa-Fé, il a suffi de la venue de la sauterelle pour que ce que l'on appelle "la récolte en Argentine" fût nulle.

* * *

Pour combattre pareil fléau, l'oeuvre individuelle du colon, la plupart du temps sans ressources, étant manifestement impuissante, l'Etat a dû intervenir à un moment donné; et c'est ainsi qu'est née la "Defensa agricola" qui dispose d'un gros budget, d'un personnel nombreux et d'un materiel qui se renouvelle et s'augmente tous les ans, au fur et à mesure des besoins.

Une zone est-elle signalée comme envahie par la sauterelle? Un inspecteur de la "Defensa agricola" est détaché, avec son personnel d'aides, qui doit visiter la zone dont il est chargé et prendre toutes les mesures pour combattre efficacement l'invasion.

Si l'hiver est rigoureux, la sauterelle apparait trop tard en Argentine pour détruire les blés et les lins. Le froid, d'ailleurs, l'engourdit, et on la capture facilement avant le lever du soleil et par les journées pluvieuses; il suffit de secouer arbres et arbustes pour remplir en un clin d'oeil les sacs que les enfants mêmes des colons tiennent ouverts et ferment rapidement contre une petite rétribution.

Mais quand l'hiver n'est pas rigoureux, sans compter les immenses préjudices inévitablement occasionnés aux champs semés de lin et de blé, le travail de la "Defensa agricola" ne peut que se limiter à préserver les maïs.

Une dame, donnant le bras à son mari, passe devant l'Opéra-Comique. Tout à coup, elle pousse un cri. Le mari s'arrête:

—Oh! dit la dame, achète-les-moi!...

—Quoi donc!

—Tu ne vois pas?...

Et du doigt, elle lui désigna l'affiche du théâtre, où se lit, en effet, cette allêchante mention:

A prix réduit,
Les Diamants de la Couronne

Le mari a demandé à réfléchir.

---

faim, et puis qu'il prenne son bien et s'en aille."

C'était un jugement sans appel: Heyward et le chasseur, avant d'avoir pu dire un mot, étaient déjà liés pour être remis à Magua, qui promenait sur le groupe un regard triomphant.

Cora, toujours ferme, se jeta aux genoux du vieillard, et, pour sauver ses amis, trouva les accents les plus émus et les plus passionnés; mais le vénérable chef était retombé de nouveau dans ses réflexions, et rien ne put l'en faire sortir. Il la regardait, mais ne paraissait point la voir; il l'entendait sans la comprendre. La foule, muette, attendait en silence; et Magua, qui s'apercevait bien que la foule ne lui était guère sympathique, n'osait brusquer le départ ni faire violence à la douleur de la jeune fille. Le vieillard cependant ne sortait pas de son immobilité; ses assesseurs, presque aussi âgés que lui, ne semblaient point disposés à le ramener à la question, lorsque Cora, désespérée, reprit la parole.

"Il y a encore, s'écria-t-elle, un autre prisonnier qui n'a point été amené devant toi. Et pourtant il est de ton peuple. O tamenund, entends-le, avant que le Huron s'en aille triomphant."

Le vieillard se tourna vers les chefs.

"C'est un serpent, dit l'un d'eux, un Peau-Rouge au service des Yangées. Il est réservé pour la torture."

—Qu'on l'amène," reprit le sage.

XX

Pendant les quelques minutes qui suivirent, aucun bruit humain ne vint troubler le silence. Tous attendaient avec une curiosité si ardente, qu'elle était bien près de ressembler à de l'anxiété. Un doute planait sur la multitude, et je ne sais quoi de mystérieux, de religieux même, semblait à l'avance deviné par ces natures incultes, rebelles aux émotions ordinaires, mais à cette heure complètement dominées,—espoir ou crainte,—par ce qui allait se passer sous leurs yeux.

Tous les yeux jusqu'alors s'étaient obstinément tournés du côté du tamenund, le chef vénérable, le prophète de la tribu: tout à coup, quand Uncas parut, fendant la foule qui s'écartait devant lui, tous les regards se portèrent sur lui. Il marchait d'un pas tranquille, avec une contenance haute et fière, qui mettait encore en relief sa force, sa grâce naturelle, et laissait deviner la souplesse de ses muscles et son incomparable agilité.

Le tamenund avait repris son air d'indifférence et d'insensibilité, qui faisait croire à ses guerriers qu'il s'entretenait intérieurement avec le grand Manitou. On dut l'avertir que le prisonnier était devant lui et attendait ses ordres.

Le patriarche, ouvrant les yeux, dit:

"Quel langage emploiera le captif?

—La langue de mes pères, dit Uncas, la langue des Delawares."

Cette déclaration inattendue souleva un orage de murmures et de réclamations.

"Un Delaware!... Ai-je assez vécu pour voir les Delawares perdus dans les montagnes des Iroquois, ou à la solde des étrangers? Delaware, continua le vieux chef, Delaware, indigne de ce nom, ne sais-tu pas que l'adversité pèse sur ton peuple depuis de longs jours? Le guerrier qui abandonne sa peuplade dans le malheur est doublement traître. C'est l'immuable loi du Manitou.—Cette loi, mes enfants, ajouta-t-il en s'adressant à ses guerriers, vous donne tout pouvoir sur ce traître; je l'abandonne à votre juste vengeance."

A ces mots des cris de joie retentirent de toutes parts; seul le groupe des prisonniers, au milieu de l'enthousiasme général, se sentit douloureusement frappé: c'était leur dernière espérance. Heyward, frémissant dans ses liens, comprit que tout était perdu: Oeil-de-Faucon échangea un regard chargé de haine impuissante avec Magua, qui s'était redressé: Cora se jeta encore une fois aux genoux du tamenund, repris par ses rêveries intimes et redevenu étranger à ce qui se passait autour de lui. Seul Uncas avait conservé toute sa sérénité; il regardait les préparatifs de son supplice avec la plus fière indifférence. Les guerriers s'approchèrent alors; l'un d'eux, plus violent, se jeta sur lui, lui arracha sa tunique et se mit à le traîner vers le fatal poteau. Tout à coup on vit ce sauvage s'arrêter éperdu: les yeux lui sortirent de la tête; il lâcha prise, il ouvrit la bouche pour parler, mais n'arriva pas, malgré ses efforts, à articuler un son. Alors, montrant du doigt la poitrine du jeune Mohican, il indiqua sur le sein du captif une petite tortue, tatouée avec le plus grand soin, et d'une superbe teinte bleue.

L'orgueil de la vieille race se montra alors dans les yeux d'Uncas; il eut un sourire de fierté, puis d'un geste assuré et impératif, il écarta la foule, s'avança comme un roi qui entre en possession de ses Etats, et prit la parole d'une voix sonore et éclatante qui fit taire le murmure d'admiration soulevé par cette découverte.

"Hommes des Leni-Lenapes! dit-il, ma race soutient le poids de la terre; mon écaille supporte votre faible tribu. Le feu allumé par les Delawares ne saurait brûler l'enfant de mes pères,—et il montrait fièrement la tortue imprimée sur sa poitrine.—Ma race est la mère des nations!"

Le tamenund, ému aux accents de cette voix, se leva tout à coup sans le secours de ses voisins:

"Qui es-tu? demanda-t-il au jeune captif.

—Je suis Uncas, fils de Chingachgook, répondit le jeune homme en s'inclinant modestement devant le vieillard, le fils de la Grande-Tortue.

—Grâces soient rendues au grand Manitou! s'écria le sage, il nous envoie celui qui doit prendre ma place au feu du grand conseil. Uncas! c'est Uncas, le fils des Mohicans!"

Et le vieillard ne pouvait se lasser, et toute la multitude avec lui, d'admirer la force et la grâce du jeune sauvage. Le tamenund remonta par la pensée le cours de ses années écoulées: il avait connu dans sa jeunesse Uncas, l'ancêtre des Mohicans, il croyait le retrouver dans la personne du jeune guerrier debout devant lui; il se demandait si lui-même n'était pas encore enfant, si sa vie si traversée n'était pas un rêve, si sa vieillesse, lente et accablée, n'allait pas s'évanouir comme un songe. Mais non, il avait vu quatre générations, et il se retrouvait en face d'Uncas; seulement c'était l'arrière-petit-fils d'Uncas, le descendant de la vieille famille des Mohicans! Il voulut pourtant encore une explication; il demanda au prisonnier:

"Nos sages, à la vérité, nous ont appris que deux guerriers de la race sans mélange étaient dans les montagnes des Yangées; pourquoi leurs places au feu du conseil des Delawares ont-elles été si longtemps vides?"

Uncas releva la tête, et, parlant de façon à être entendu de toute la tribu, il expliqua clairement la politique suivie par sa famille:

"Quand nous étions les maîtres, les sagamores du pays, vous le savez, ô sage tamenund! nous dormions au bruit des eaux du grand lac salé; lorsque les blancs vinrent ici en trop grand nombre, et qu'il fallut leur céder la place, nous remontâmes les rivières de notre nation. Les Delawares étaient restés sur bien des champs de bataille; bien peu de leurs guerriers ont pu se désaltérer à la source qu'ils aimaient. Mes pères ont dit alors: "C'est ici que nous chasserons! Nous ne dépasserons pas les sources de nos fleuves; nous ne naviguerons pas sur les rivières qui portent les tributs de leurs eaux sur l'autre versant aux grands lacs de l'intérieur." Quand le Mohican jugera l'heure arrivée, il dira: Venez. Et, sans crainte de perdre notre route, nous descendrons la rivière jusqu'à la mer, nous retrouverons la terre de nos pères. Voilà la croyance des Delawares, des enfants de la Tortue; leurs yeux regardent toujours le soleil levant, ils ne veulent pas se tourner du côté du couchant. J'ai dit."

La peuplade entière écoutait avec un respect superstitieux ce langage imagé qu'elle entendait si bien; Uncas, épiant d'un oeil intelligent l'effet de sa parole, parcourait du regard les rangs de la multitude; il aperçut à quelques distance Oeil-de-Faucon, encore lié et garrotté. Il fendit la foule, s'élança vers son ami et brisa ses liens; puis, faisant signe à la foule de s'écarter, il le ramena devant le tamenund, toujours silencieux et absorbé.

"Mon père, lui dit-il, ce blanc est un homme juste et l'ami des Delawares.

—Quel est son nom?

—Nous l'appelons Oeil-de-Faucon; les Mingos le connaissent par la mort de leurs guerriers, pour eux c'est la Longue-Carabine.

—La Longue-Carabine! Mon fils a tort de l'appeler son ami. Il a immolé mes jeunes guerriers, il est célèbre par les coups qu'il a portés aux Delawares."

Le chasseur crut qu'il se devait lui-même de prendre la parole.

"Je reconnais là des calomnies du Mingo, dit-il en regardant Magua. J'avoue que j'ai souvent immolé des Maquas, mais je n'ai jamais fait de mal à un Delaware; je les aime, au contraire, eux et tout ce qui tient à leur nation.

—Où est le Huron?" demanda le tamenund.

Magua, demeuré impassible jusqu'alors, s'avança hardiment en face du vénérable chef.

"Le juste tamenund, dit-il, ne saurait avoir la pensée de garder ce qu'un Huron a prêté."

Le vieilard se tourna vers le jeune Mohican.

"Mon fils, lui dit-il, cet homme a-t-il sur vous les droits d'un vainqueur?

—Nullement. Le lion peut être pris au piège; mais sa force sait briser ses liens.

—A-t-il des droits sur la Longue-Carabine?

—Mon ami s'est moqué des Mingos; ils ne savent pas quelle est la couleur d'un ours.

—Sur l'autre blanc qui est venu dans mon camp avec la jeune fille qui pleure, et qui n'a point parlé?

—Ils sont venus librement, ils doivent s'en aller de même."

Le tamenund continua sur un ton plus grave, comprenant que là était la difficulté.

'A-t-il des droits sur la femme qu'il a amenée dans mon camp?

—Elle m'appartient, dit le Mingo, jetant sur Uncas un regard triomphant; elle est à moi."

(*A suivre*).

UN LEPREUX A WINNIPEG

Il y vit depuis trois semaines

Depuis trois semaines, Winnipeg abrite un malheureux lépreux. Il est venu de la Saskatchewan il y a un mois. Ce ne fut pas long avant que les autorités apprissent qu'il souffrait de la lèpre. On l'isola immédiatement dans une bâtisse près de l'hôpital général.

Il est probable que dans quelques jours il sera déporté dans un des lazarets du gouvernement fédéral.

Les cas de lèpre sont très rares au Canada et c'est toujours le cas de quelques immigrés.

Au moyen âge, la lèpre était très commune en Europe et y faisait de grands ravages. Aujourd'hui elle a presque disparu. On ne la rencontre plus que dans certaines parties de l'archipel polynésien et sur le littoral de la Norwège.

LA FORCE DES PARTIS AU SENAT

(*L'Action Sociale*)

Lorsque les deux vacances au Sénat, pour la province d'Ontario, seront remplies, la force des partis dans la Chambre haute se chiffrera comme suit:

	Cons.	Lib.
Ile du Prince-Edouard..	1	3
Nouvelle-Ecosse	7	3
Nouveau-Brunswick	4	6
Québec	6	18
Ontario	12	12
Manitoba	2	2
Saskatchewan	0	4
Alberta	1	3
Colombie Anglaise	1	2
Total	34	53

La majorité libérale sera donc de 19.

Il est bien probable que deux autres vacances vont se produire bientôt par suite de l'absence prolongée des sénateurs MacDonald, de la Colombie Anglaise, et Robertson, de l'Ile du Prince Edouard.

Le sénateur MacDonald n'a aucunement pris part à la dernière session, ni à la session actuelle. Le sénateur Robertson est dans le même cas.

* * *

Il y a plusieurs années que les Canadiens français d'Ontario font valoir leurs droits à la nomination d'un sénateur de leur nationalité. On trouve justes et raisonnables leurs prétentions, mais on a jusqu'ici retardé à leur rendre justice.

Le "Droit" fait à ce propos les remarques suivantes:

Le gouvernement fédéral, s'il a été sincère dans les promesses qu'il a faites, et nous n'avons pas raison d'en douter, a toutes les chances possibles de se racheter: les Canadiens-français demandent [illegible], il y ont droit; il y [illegible] hommes absolument [illegible]me au point de vue [illegible] des intérêts du parti [illegible]eur, pour remplir cette [illegible] position. Et si le gouvernement ne veut pas froisser ses amis de Toronto en nommant un Canadien français mêlé à la question bilingue, qu'il nomme M. Alphonse Desjardins, le père des caisses populaires.

Mais qu'on le comprenne bien, nous voulons là un homme qui représente notre mentalité, nous ne voulons pas seulement une enseigne française, mais un coeur français, un protecteur et un défenseur de nos droits. Le gouvernement ne nous rendra pas justice en nommant un homme qui avec un nom français ira sacrifier nos intérêts les plus sacrés; et il y en a quantité de ces hommes qui sollicitent cette position et qui sont poussés de l'avant par nos amis les Anglais, parce qu'ils savent qu'ils seront là leurs valets.

De ces hommes nous n'en voulons pas et ce serait pour le gouvernement ajouter l'injure à l'injustice.

LES GALIONS DE VIGO

Leurs richesses ont été débarquées il y a longtemps

Les légendes ont la vie dure. Elles sont peut-être immortelles, et sans doute il faut s'en féliciter, car la vérité toute nue est souvent bien prosaïque... La tradition qui représente la baie de Vigo comme une mine d'or est fausse. La vérité est que lorsque la flotte francoespagnole fut attaquée par sir George Rooke, il y avait déjà longtemps que ses richesses avaient été débarqués.

Plusieurs mois, en effet, s'écoulèrent entre l'arrivée des galions à Vigo et l'acte héroïque de Château-Renault (22 septembre 1792) Les "trésors" avaient été mis à terre après de laborieuses négociations avec la ville de Cadix, qui avait, à cette époque, le privilège du commerce avec le Nouveau-Monde et s'opposait au débarquement à Vigo. Il fallut un avis du conseil de Castille, où l'affaire fut portée. Cet avis décidait que l'or et l'argent seraient immédiatement débarqués à Vigo, mais que le reste de la cargaison, qui se composait principalement de bois précieux, serait amené à Cadix. On peut voir encore dans les mairies des petites communes des environs de Vigo des feuilles de réquisition de mulets et de chariots pour le transport de ces trésors à Madrid.

Les historiens locaux ajoutent que cette capitale ne les reçut jamais. Les convois furent pillés en route, soit par lse paysans de Rodondela, soit avec la complicité de ceux qui étaient chargés d'en assurer la sécurité. On fut bien aise de pouvoir dire à la cour d'Espagne que la flotte de Château-Renault les avait ensevelis au fond de l'océan. Ce fut l'origine de la légende.

Cette légende a de tout temps hanté l'imagination des chercheurs d'or. Dès les premiers jours qui suivirent le désastre de la flotte espagnole d'innombrables entreprises ont été formées pour retrouver et explorer les galions. Il faut avouer que si quelques-unes de ces entreprises étaient sérieuses, le plus grand nombre se proposaient beaucoup moins d'explorer la baie Vigo que la poche des actionnaires.

La situation des galions est parfaitement connue. Elle n'a jamais été ignorée. La "ria de Vigo", qui est une des plus belles du monde, se retrécit après cette ville et n'est plus qu'un couloir étroit qui s'enfonce de près de quatorze kilomètres dans les terres avant de s'élargir à nouveau en une superbe nappe d'eau fort peu profonde que l'on domine de la petite ville de Redondela et au centre de laquelle se trouve une petite île qui sert de lazaret. C'est au débouché de cette partie étroite, qui était jadis fermée par des chaînes et que dominent les restes de deux petits fortins, que reposent les galions. La profondeur n'est à cet endroit que de huit à dix mètres d'eau. Mais cete eau est totalement dépourvue de transparence, et ce qui rend les travaux difficiles, c'est que les galions sont enfouis dans une vase épaisse et noire.

Dès 1728, un Français nommé Goubert réusit même à ramener un des navires à la côte. Il n'y trouva rien. Un siècle plus tard, une expédition anglaise réussit à pêcher des canons, des ancres, des pièces de bois et des chaînes et peut-être même un plat en argent.

La tentative la plus sérieuse fut celle organisée par l'ingénieur français Bazin (l'inventeur du bateau rouleur qui fit grand bruit il y a une quinzaine d'années), en 1869-70. Bazin, qui se servait d'une cloche vitrée, réussit à retrouver huit ou neuf vaisseaux et à les explorer. Il ramena à terre de fort belles pièces de bois, des boulets des canons (ceux-si sont actuellement rangés en batterie dans le jardin de M. Tapias, agent de la Compagnie transatlantique à Vigo) et quelques menus objets. Un ingénieur français qui assistait à ces travaux et qui est mort il y a quelques semaines seulement, m'a montré le seul objet de valeur retiré de ces fouilles: c'est une petite tasse chinoise. Les recherches de Bazin avaient un autre témoin qui en a certainement gardé le souvenir. Il s'agit de l'honorable M. de Lanesan, plus tard ministre de la marine, et qui, à cette époque, était à bord d'une corvette française mouillée dans la baie de Vigo. Des compagnies anglaises ou américaines. The International Submarine Co., The Vigo Bay Treasure Co., The Sea Salvage Co., n'ont pas, depuis, obtenu de meilleurs résultats.

On peut donc être sceptique sur les chances de succès des compagnies qui se forment périodiquement pour fouiller les galions de Vigo. Je vous donne les indications de mémoire. Lorsque j'étais vice-consul à Vigo je m'étais amusé à étudier cette histoire et j'avais formé un volumineux dossier. Hélas! la caisse où je l'avais enfermé repose maintenant, avec une bonne partie de ma bibliothèque, au fond de la mer Rouge, au large de Djeddah. Je me permets de la signaler au zèle des chercheurs de trésors sous-marins.

Robert Armez,
Consul de France à Stuttgart.

GUERRE A L'ALCOOL

Traduite de l'anglais de Charles Garrett, cette savoureuse histoire.

Un flegmatique anglais passe dans une rue de Manchester, Angleterre, devant une buvette, rendez-vous habituel des buveurs de *gin*. Il aperçoit un misérable, ivre-mort sur le seuil de l'établissement. Le malheureux, après avoir dépensé tout son argent dans la buvette, a été mis dehors.

L'Anglais, froidement, traverse la rue et entre chez un épicier.

—Auriez-vous la bonté, dit-il, de me donner une grande feuille de papier blanc?

—Pourquoi faire? De quoi s'agit-il donc?

—Vous allez voir tout de suite.

Une fois en possession de son papier, l'Anglais se fait donner une plume et de l'encre, et il écrit en gros caractères: "Spécimen de l'ouvrage qu'on fabrique ici." Puis, il revient attacher la pancarte sur le dos de l'ivrogne.

En quelques minutes, un rassemblement se forme, et le buvetier, entendant du bruit et des éclats de rire, sort pour se rendre compte de ce qui se passe. Aussitôt qu'il voit l'inscription, il s'écrie, furieux:

—Qui a fait cela?

—De quoi parlez-vous, répond l'Anglais, toujours flegmatique. S'il s'agit de l'inscription, c'est moi qui l'ai faite: mais si vous parlez de l'état où se trouve cet homme, vous ne nierez pas que c'est vous. Ce matin, ce malheureux n'était pas ivre quand il est parti de chez lui pour aller à sa besogne; il n'était pas ivre, non plus, quand il est entré dans votre buvette, et il est maintenant ce que nous voyons tous.

Et il continue d'une voix forte:

—N'est-ce pas un spécimen du triste ouvrage que l'on fabrique dans votre misérable sentine? N'avez-vous pas honte de ruiner la santé, la raison et le sens moral de ces malheureux ouvriers, afin de vous enrichir à leurs dépens?

Le buvetier se hâte de s'enfermer dans sa boutique, sous les huées ironiques de la foule indignée.

Les citoyens assez énergiques pour agir comme cet Anglais sont assez rares. Mais n'est-il pas vrai que dans nos villes canadiennes, s'il se trouvait de ces citoyens vengeurs ils auraient assez souvent l'occasion de renouveler l'exploit de l'Anglais de Manchester?

La première et peut-être l'unique ambition du buvetier, qu'il soit de Manchester, de Québec ou d'ailleurs, est de faire de l'argent. Une fois que le buveur a laissé sur son comptoir toute sa paye de la semaine, il le met à la porte sans plus s'occuper de lui.

* * *

Le 21 novembre 1907, le Dr Vernet, médecin des hôpitaux de Paris, faisait la communication suivante à l'Académie de médecine:

"D'après les constatations faites dans les hôpitaux, l'alcoolisme intervient dans un tiers de la mortalité générale. Il est cause principale et unique dans le dixième des décès. Il est cause adjuvante dans deux autres dixièmes. Chez les aliénés, il intervient dans la moitié des décès."

L'alcool, sous le masque des remèdes patentés, tue chaque année dans l'Amérique du Nord 310,000 enfants et empoisonne 17,000 adultes.

L'alcool exerce ses ravages dans toutes les classes de la société, mais plus particulièrement chez l'ouvrier. "Dans certaines villes, dit Mgr Gibier, on a calculé que sur 10 convois funèbres qui passent, l'alcool compte 6 ou 7 victimes qu'il va précipiter dans la fosse."

"Voici à l'hôpital cinq cadavres étendus sur les tables de marbre, dit encore Mgr Gibier. Sur ces cinq cadavres, 4 sont ceux d'hommes atteints d'alcoolisme chronique. Sur 100 individus qui meurent dans les hôpitaux, 80 sont tués par les spiritueux. Cela résulte des autopsies faites par les médecins."

Le Dr St-Jacques, de Montréal, raconte le fait suivant: Un honnête citoyen de Montréal prenait depuis un certain nombre d'années de 6 à 8 verres de boisson par jour. Comme il ne dépassait jamais la dose et qu'il ne s'enivrait pas, il avait, malgré son intempérance, la bonne fortune de passer, aux yeux du public, pour un homme rangé. Cependant, cet homme, au grand étonnement général, mourut alcoolisé et brûlé à l'âge de 43 ans seulement, après une très courte maladie.

Les compagnies d'assurance ont si bien conscience que l'alcool abrège les jours qu'elles refusent d'assurer les personnes qui en abusent. L'une d'elles fit récemment à ce sujet des recherches fort intéressantes: sur 1,000 de ses assurés abstinents, elle trouva que 650 atteignaient ou dépassaient 65 ans. Au contraire, sur 1,000 de ses assurés prenant peu ou beaucoup de boisson, 453 seulement atteignaient 65 ans. C'est concluant. l'alcool abrège notablement la vie humaine.

En 1911, 825 personnes des deux sexes mouraient en Prusse dans le délire alcoolique. Au cours de la même année l'alcoolisme provoquait directement en ce même pays 651 suicides.

Ephrem Barthelemy.
—De l'*Union*, Woonsocket, R. I.

LES AUDACES DE LA CHIRURGIE

Le caoutchouc remplacera les tissus vivantes

Paris, 14.—M. Pierre Delbet, professeur à la clinique de l'Université de Paris, a fait, à l'Academie de médecine, un rapport sur sa dernière découverte, qui consiste à remplacer les tissus vivants par une feuille de caoutchouc. Il a même parlé de deux cas où les expériences qu'il avait faites ont été couronnées de succès.

Dans un des cas, où la peau d'un doigt était restée collée à l'os, ce qui rendait le doigt inactif, M. Delbet a fait savoir qu'il avait interposé, entre la peau et l'os, une mince feuille de caoutchouc et que le malade pouvait maintenant se servir facilement de son doigt, sans même se douter qu'il y avait à l'intérieur une substance étrangère.

L'autre cas était une hernie extensive du gros intestin..

Une épaisse feuille de caoutchouc, insérée dans la cavité abdominale, procura au malade un soulagement absolu et permanent.

Le rapport du professeur Delbet a intéressé au plus haut point les membres de l'Académie de médecine, et tous ont été unanimes à dire que cette méthode allait probablement inaugurer l'ère d'une chirurgie d'un nouveau genre appelée à restaurer les forces du malade.

LA MAIN NOIRE

Des victimes de la terrible bande enfouie dans un hôtel

White Plains, 16.—Le coroner Alfred H. Iles surveille les fouilles pratiquées par des hommes placés sous ses ordres autour d'un hôtel situé sur la route de Tarrytown et ayant appartenu autrefois à un nommé Charles Bombara.

On dit que le corps d'une jeune fille a été enfoui dans la cour de l'hôtel et le bruit court même que l'on pourrait fort bien découvrir d'autres cadavres.

Il s'agirait de crimes commis par la bande de la Main Noire qui terrorisa pendant plusieurs années le comté de Westchester.

Le coroner Iles a déclaré qu'il ne quitterait pas la place avant que chaque pouce de terrain aux alentours de la maison suspecte ait été fouillé, car il est certain de découvrir des cadavres; ce travail prendra plusieurs jours, le terrain étant gelé.

C'est après une conversation qu'il eut avec le maire et le chef de la police de White Plains que le coroner décida d'entreprendre ces fouilles.

Un détenu de Sing Sing, qui doit passer dans quelques jours sur la chaise électrique, avait dit, il y a quelques jours, qu'il voulait, avant de mourir, donner à la police tous les renseignements sur les agissements des affiliés de la Main Noire.

Dans la confession qu'il fit, le prisonnier déclara qu'une jeune fille, connue seulement sous le nom de Concetta, avait été assassinée dans l'hôtel Bombara et que son corps avait été enfoui dans la cour de cet établissement, ainsi que le cadavre d'un autre homme qu'elle avait attiré dans l'hôtel.

La Concetta avait été chargée par les membres de la Main Noire d'attirer dans l'hôtel un nommé Carida pour le forcer à leur dévoiler un très important secret. En réalité, Carida était au courant des faits et gestes de la bande et il était suspecté par les bandits d'avoir des relations avec la police.

La jeune Concetta, qui, paraît-il, était fort jolie, n'eut pas de peine à attirer Carida dans une chambre de l'hôtel. A peine était-il entré, qu'il était saisi et assassiné devant les yeux de la jeune fille.

Craignant que la jeune Concetta ne parle, ils la supprimèrent également et enterrèrent les deux cadavres.

BIBLIOGRAPHIE

BULLETIN DU PARLER FRANCAIS AU CANADA

Sommaire

Séance publique de la Société du Parler Français au Canada, *Le Secrétaire Général.*
Littérature spiritualiste.
Tables générales du *Bulletin.*
Avis important.
Nos finances, *Camille Roy*, ptre.
L'action française en Amérique Feuillets de route:. Gages d'avenir pour la foi catholique et l'influence française dans la Saskatchewan du nord.—Une fête de Saint-Jean-Baptiste comme en province de Québec, à Marcelin, Sask.—Manifestation de fierté française à Winnipeg et beau congrès national à Saint-Boniface.—Le Nouvel Ontario français, ses ressources, ses beautés. Québec toujours, pour le plein épanouissement de la vie française! *Amédée Denault.*
Au service des intérêts français:
I. Ce qui se dit dans la presse: Le péril de la foi.—Pour la propagande française.—Les fervents de la Cause française—Les adhésions au "Ralliement catholique et français".
II. Ce qui se fait chez nous:—L'essor français en Saskatchewan.—La cause française dans l'Ontario.—Ce que font les nôtres en Acadie.—La vie française aux Etats-Unis.—Un grand Français d'Amérique.—Le mouvement français dans le Québec. *A. D.*
Questions et réponses.
Lexique canadien-français (suite) *Le Comité du Bulletin.*
Sarclures, *L Sarcleur.*
Revues et Journaux, *A. R.*
Bulletin bibliographique, *A. R.*
Carnet d'un liseur.
Ligue des droits du français: Liste d'expressions pour le commerce et l'industrie (*à suivre*).
Rédaction et administration: *La Société du Parler Français au Canada*, Université Laval, Québec. Abonnement: Deux piastres par an; au numéro, 20 sous.

Au tribunal correctionnel de la Seine:

—Accusé, vous avez été déjà condamné douze fois.

—Bah! monsieur le président, c'était en province!......

LE PROCES HAGEL ET WESTLAKE

Il se terminera cette semaine. Krafchenko sera témoin

Mercredi matin:—

La Couronne fait entrer dans la boite son principal témoin John H. Buxton.

Son témoignage très long et très dur pour Hagel peut, dans ses grandes lignes, se résumer comme suit:

C'est lui Buxton qui a présenté à l'ex-policier Reid, aujourd'hui au pénitencier, si Krafchenko avait un avocat.

C'est lui Buxton qui a presenté Reid à Hagel au bureau de ce dernier.

Le 2 janvier au soir, Reid lui a dit que Krafchenko avait un revolver et pouvait s'évader.

Hagel et Reid discutèrent avec lui, dans le bureau privé de Hagel, les plans de l'évasion.

Hagel lui donna ordre de lui procurer un revolver automatique.

Hagel lui donna ordre d'acheter des cartouches.

Hagel lui donna de l'argent pour retirer le revolver du mont-de-piété.

A la sugestion de Hagel, Buxton, plaça les revolvers dans le tiroir de la table pour que Reid put lui-même les prendre.

Reid obtint le revolver en présence de Hagel de même que la corde et ce dans le but de les apporter au prisonnier.

Hagel conclut avec Westlake des arrangements pour l'appartement dans le bâtiment Burriss et promit de rencontrer les frais de location.

Hagel déchira une partie d'un des billets du mont-de-piété.

Hagel approuva la suggestion de limer les numéros du revolver.

Hagel était présent quand ce travail fut fait.

Hagel envoya Buxton au bâtiment Burriss afin de localiser l'appartement 4 et d'en fournir un plan à Krafchenko.

Buxton en rapporte un plan à Hagel.

Après l'évasion, Hagel l'envoya voir Krafchenko et lui dire de quitter la ville.

Il l'envoya aussi voir Holt pour lui dire de mettre Krafchenko dans une boite de piano et de l'expédier avec le premier char de fret.

Buxton connait Hagel depuis trois ans et demi. Il était devenu son compagnon de tous les jours.

La première idée de l'évasion de Krafchenko leur vint alors qu'ils se trouvaient dans une buvette.

Hagel a déclaré à Buxton et à Holt que Westlake était de "l'or en barre".

Hagel lui a démontré ainsi qu'à Reid comment cacher le paquet de ficelle dans son pantalon.

Dans le contre-interrogatoire très serré que lui a fait subir l'avocat de la défense Me Bonnar, Buxton a faibli et sur trois points assez importants ses réponses contredisent celles données devant la commission royale. Buxton attribue cela au fait qu'il n'aurait pas bien compris les questions qu'on lui posa alors.

Me Bonnar a tenté de savoir de Buxton si on lui avait promis l'immunité pour venir témoigner contre Hagel et Westlake. Buxton a rusé autant que possible pour éviter la question mais il a dû finalement admettre qu'on lui avait promis de "considérer" cela, qu'on en tiendrait compte. Venant du département de la justice, cela lui a paru suffisant. Buxton a de nouveau admis qu'il avait poussé un jeune employé de Ashdown à voler un revolver.

* * *

Jeudi:—Séance de l'avant-midi et de l'après-midi.

M. Bonnar poursuit son contre-interrogatoire de Buxton, le principal témoin de la couronne. Il s'efforce de le faire se contredire et de déprécier autant que possible le témoin. Il scrute tout son passé loin d'être exemplaire. Buxton finit son témoignage vers quatre heures et demie de l'après-midi. Il a duré près de onze heures. En dépit de tous les efforts de l'avocat de la défense, Buxton a pratiquement répété son premier témoignage à l'enquête.

Vers la fin de l'après-midi, le forçat Reid, l'ancien garde de Krafchenko, entre dans la boite aux témoins.

Il est très pâle et a fort maigri. Les quelques semaines passées au pénitencier pèsent lourd sur l'ancien garde.

On ne pose au témoin que quelques questions de peu d'importance. La séance s'ajourne presque immédiatement.

* * *

Vendredi.—Reid continue son témoignage. Sur plusieurs points importants il contredit Buxton. Selon, Reid, l'évasion devait avoir lieu la veille du jour où elle se produisit. Krafchenko surveilla jusqu'à trois heures du matin l'extérieur de la prison dans l'attente d'un signal mais vainement. En réponse à la défense, Reid a énergiquement soutenu qu'on ne lui avait aucunement soufflé son témoignage.

C'est au bureau de Hagel que fut décidé le jour de l'évasion: Hagel a dit à Reid d'apporter le revolver à Krafchenko le jeudi soir et non pas le mercredi soir. Westlake devait cacher Krafchenko et était présent quand on lima les marques du revolver. Buxton fournit une ficelle qui devait être placée dans la cellule du prisonnier afin de faire croire qu'il avait hissé le revolver du dehors à sa fenêtre. C'est Reid qui a donné à Krafchenko le revolver, le cable, la ficelle et les cartouches. Hagel a déclaré à Reid que Krafchenko se sauverait le jeudi soir. Après l'évasion, Reid se rendit chez Hagel. C'est involontairement qu'il a fait sa confession de sa participation à l'évasion. Le revolver que lui donna Buxton pour l'apporter à Krafchenko était chargé et c'est Buxton qui lui donna des cartouches additionnelles. Buxton lui a déclaré qu'il était un franc-maçon du 32ème degré. Peu après Krafchenko lui dit qu'il était un franc-maçon du 16ème degré. C'est Buxton qui le présenta à Hagel. Tous trois ils discutèrent l'évasion.

Samedi.—Le juge Curran réprimande sévèrement les trois journaux quotidiens de Winnipeg pour avoir commenté les témoignages donnés dans cette cause.

Lundi avant-midi.—La couronne continue sa preuve. Plusieurs témoins assez peu importants sont entendus. Tout fait prévoir que la poursuite terminera dans l'après-midi sa preuve contre l'accusé. De sorte que demain matin Krafchenko paraitra comme témoin de la défense.

ST-BONIFACE

Au moment de mettre sous presse on nous communique cette note importante:

Les moustaches du Quartier Latin prennent des proportions inquiétantes... tout fait prévoir sous peu, une hécatombe stupéfiante (voir Petit Larousse illustre, page 163, 1re formule). Parmi les victimes, rares heureusement, nous trouvons Bartus G. T. (Grand Tronc), le Docteur, Guillaume et le Général qui désespèrent de ne jamais voir les leurs dépasser un quart de pouce. Quant à l'Ingénieur, il affirme qu'hier soir, avec un microscope, il aperçut dans le broussailleux enchevêtrement qui s'étale implacablement sous ses narines, un nouveau poil. Nous prenons note de cette déclaration, et mettons à son actif une unité de plus, ce qui lui fait un total de 23.

* * *

M. l'abbé Gagnon a reçu à l'hôpital Saint-Boniface l'adjuration de Melle Helena Obitz, âgée de 16 an set appartenant à la religion luthérienne. Elle était née en Galicie. M. l'abbé Gagnon a été son parrain.

* * *

BAPTEMES

Le 8 mars, Marie-Lumina, fille de Charles Tétreault et Octavie Gladu. Parrain: William Gladu, marrains, Eulalie Riel.

Léon-François-Joseph, fils de J.-F. Laraillon et de Marie Liguret. Parrain, Louis Marius, marraine, Léona Marius.

* * *

SEPULTURES

10 mars, J.-Ernest Rosario, fils de M. P.-A. Laurendeau, décédé à l'âge de un mois et trois jours.

11 mars, Rose-Isabelle, fille de M. Joseph Proulx, décédée à Saint-Vital, à l'âge de deux mois.

14 mars, Antonio, fils de M. Joseph Clément, décédé à l'hôpital de Saint-Boniface, à l'âge de 14 ans.

14 mars, Charles Hopgrass décédée à l'hôpital Saint-Roch à l'âge de sept ans.

* * *

Mme Laura Bell Chase, épouse de M. Brown, Beaudette, Minn., est décédée des suites d'un empoisonnement à l'hôpital de Saint-Boniface. Elle était âgée de 20 ans. Avant de mourir elle a adjuré le protestantisme et a été baptisée sous condition par l'abbé De Munter qui lui servit de parrain.

* * *

MM. J.-T. Clément et L. Poncelet viennent d'ouvrir, 17 avenue Provencher, un bureau de placement pour personnes des deux sexes, ainsi que pour la vente et l'échange d'immeubles de tous genres. Ils s'occuperont aussi de la vente de machines d'agriculture et autres.

A Notre-Dame de Lourdes, ils seront représentés par M. G. Perin.

* * *

Le 19 février dernier, M. Ernest Laliberté a épousé dans la cathédrale Melle L. Gingras, de la paroisse du Sacré-Coeur, de Winnipeg. Le souper, donné chez le père de la mariée, fut suivi d'une belle soirée. La mariée a reçu de nombreux et riches cadeaux dont des souvenirs religieux de la Rév Soeur Marie-Alphonsine, des Trois-Rivières, de la communauté du Précieux-Sang, Ottawa, du R. P. Ouellette, Saint-Jacques, Montréal, etc.

* * *

M. Napoléon Marcel a pris un bain forcé mercredi dernier. En retournant chez lui, il traversa la Rivière Rouge au pied de la rue Lombard. Il enfonça à travers la glace rongée par l'eau et le soleil. Après de vigoureux efforts il put regagner la terre ferme.

* * *

M. J.-B. Leclerc a été nommé constable provincial.

* * *

M. G.-R. Brunet a été nommé commissaire pour recevoir des affidavits.

* * *

Gérard Dumacher, 17 ans, 493 rue Saint-Jean-Baptiste, a été blessé à la jambe dimanche dernier par une carabine, calibre 22, qu'il était à nettoyer et qu'il croyait non chargée. Il a été transporté à l'hôpital Saint-Boniface. Le docteur Laurendeau qui le soigne dit que les blessures ne sont pas graves.

* * *

A son concert de ce soir la fanfare LaVérendrye exécutera le programme suivant:

Espérance—Andante, *F. Boisson*—Fanfare.

Chants Canadiens—Quatuor, *Ernest Gagnon*—MM. J.-A. Ferland, O. Leclerc, Edm. Beaudry, C.-C. Bernier.

Hésitation—Valse, *F. Henri Klickman*—Orchestre.

Stabat Mater—Choeur, *Jos. de Sannes*—Choeur de la Cathédrale.

L'Epave—Déclamation, *François Coppée*—Melle Jeanne Poirier.

Choeur des Soldats de Faust—*Charles Gounod*—Choeur de la Cathédrale.

The "Belle of Ireland"—Polka, *Paul de Ville*—Orchestre.

Le plus bieau garçon d'cheux nous—Chansonnette, *Victor Robillard*—M. Jos. Legouarguère.

Marchons—Marche, *F. G. Denizet*—Fanfare.

Ce concert sera le dernier concert-cartes de la saison.

* * *

Jeudi soir, les séminaristes donneront une séance en l'honneur de Mgr l'Archevêque. Ils exécuteront le programme suivant.

Ouverture—Juno, *L.-P. Laurendeau*—Fanfare du Séminaire.

Acte I.—1ère Scène: Alexis est reçu comme pèlerin, dans la maison de son père.

Récitation—"The Army of the Lord", by *A. Prostor*.—G. Grescoe.

2me Scène. La réunion des esclaves.

Fanfare—Seurenade, *C. W. Dalbey*.

3me Scène: Le complot.

4me Scène: Alexis déjoue l'intrigue et sauve la vie à son père.

Fanfare—Operatic Echoes, *L. P. Laurendeau*.

Adresses des élèves à Sa Grandeur.

Acte II.—1ère Scène: Alexis fait la connaissance de son héritier.

Déclamation—La Vocation Religieuse, par *l'abbé Macaire*—Jos. Hébert.

2me Scène: Une deuxième intrigue ourdie contre Euphémien.

3me Scène: Alexis découvre tout, mais il est accusé injustement.

Réponse de Monseigneur l'Archevêque.

O Canada! Dieu sauve le Roi!

Personnages

Euphémien, patricien romain, M. Anth. Dubé.

Alexis, sous le nom d'Ignotus, son fils, J. Bellavance.

Carinus, enfant, son neveu, M. A. Goulet.

Proculus, son affranchi, intendant, E. Joyal.

Eusèbe, affranchi après le 1er acte, J. Foy.

Bibulus, A. D'Eschambault.

Davus, M. Saint-Cyr.

Ursulus, P. Picton.

Verna, H. Lapointe.

Stricil, A. Poirier.

Pumatus, A. Marchand.

Gannio, mendiant, N. Bellavance.

Un Chamberlain de l'Empereur, A. Brunet.

Un Officier, E. Lavoie.

Deux voleurs, S. Marcoux, G. Poitras.

..Notice historique et légendaire.—Sous le règne de l'empereur Honorius et le pontificat d'Innocent I, vivait sur l'Aventin un patricien romain d'une grande fortune, nommé Euphémien. Il avait un fils unique, Alexis, qu'il éleva dans les principes d'une solide piété et dans la pratique d'une charité sans bornes. Quand il eut grandi, quoique jeune encore, il reçut du ciel l'ordre de quitter la maison de son père et de mener la vie d'un pauvre pèlerin. En conséquence, il se rendit à Edesse, où il vécut plusieurs années, pendant qu'on le cherchait vainement par tout le monde. Enfin, un ordre semblable au premier lui fut donné de retourner chez lui, et on le reçut comme un étranger dans la maison de son père.

Il y demeura autant d'années qu'il en avait vécues dans l'exil, en lutte aux mauvais traitements de ses propres serviteurs. A sa mort, une voix qui se fit entendre par toutes les églises de la cité le proclama saint, puis un papier, écrit par lui-même, révéla son histoire.

Comme les années qu'Alexis passa dans ces deux conditions ont été divversement comptées par les différents auteurs, on les a dans ce drame limitées à cinq pour chaque époque, ou a 10 en tout.

Le commencement et la fin de cette seconde période, celle qu'il passa à la maison paternelle, forment le sujet de cette composition: de sorte que l'on suppose un intervalle de cinq ans écoulées entre les deux actes.

"Telle est l'histoire domestique dont la tradition est conservée à Rome sur le mont Aventin où s'élève encore la magnifique église de saint Alexis.

UN POLICIER ASSASSINE, UN SECOND GRAVEMENT BLESSE, A MONTREAL, PAR DES BANDITS

La police de Montréal a maille à partir avec un groupe de bandits. Fatal échange de balles. Sur la piste des assassins. Des ex-forçats de St-Vinvent de Paul.

Montréal, 11.—Notre ville a été, la nuit dernière, le théâtre d'un nouveau drame de brigandage, au cours duquel un constable a été tué et un autre mortellement blessé par des cambrioleurs qui, à l'heure où nous vous télégraphions ces lignes, n'ont pas encore été capturés.

Le drame s'est déroulé entre deux et trois heures ce matin, sur la route de la Côte des Neiges, à la jonction du chemin Sainte-Catherine.

Une escouade de détectives et de policemen parcourent tout le voisinage depuis le matin et les gares de chemins de fer sont étroitement surveillées.

Le constable Bourdon est celui qui a succombé sous la pluie de balles des bandits.

Bourdon était dans la police depuis onze ans et il n'était âgé que de 35 ans. Il laisse huit enfants tous en bas âge.

Son compagnon, Auguste Guyon, qui est mourant à l'hôpital, n'était âgé que de 26 ans et faisait partie de la police depuis cinq mois seulement.

Le constable qui accompagnait les deux victimes, Calixte Brisard, est également un nouveau venu dans notre corps de police.

Il était à peu près deux heures, ce matin, quand le chef LeCavalier, de la ville Saint-Laurent, fut prévenu par téléphone que des cambrioleurs étaient en train de faire un riche butin à l'étal du bouche de Boyer et Frères. Le chef LeCavalier, avec deux de ses hommes, se rendit aussitôt à l'appel, et les policiers arrivèrent en temps pour voir disparaître au loin du chemin une carriole dans laquelle se trouvaient quatre hommes et qui était conduite par un cocher.

Le chef téléphona aussitôt aux stations de police de la Côte des Neiges, de Ahuntsic et d'Outremont pour demander que l'on arrête la carriole au passage, et c'est alors que le capitaine du poste de la Côte des Neiges dépêcha deux de ses agents, Bourdon et Guyon, que rejoignait ensuite Brizard.

Bourdon et Guyon virent bientôt arriver une carriole rouge répondant au signalement donné par la police de Saint-Laurent, et ils arrêtèrent les promeneurs en leur demandant d'où ils venaient. Bourdon tenait le cheval à la bride, et avant même qu'il ait reçu une réponse, il recevait deux balles, dont une dans l'abdomen et une autre dans le cou. Bourdon s'affaissa, et Guyon se jeta bravement dans la voiture et tomba à son tour avant même qu'il ait eu le temps de se servir de son revolver.

Les bandits s'enfuirent, et quelque temps après une voiture de patrouille qui passait accidentellement près de l'endroit où venait de se dérouler le drame, recueillit les deux constables qui furent transportés à l'hôpital.

Guyon est mourant.

* * *

Montréal, 11.—La mort tragique de l'agent de police Honoré Bourdon, tué la nuit dernière par des cambrioleurs, porte à quatre le nombre de nos agents qui ont été victimes du devoir en ces derniers cinq ans. Ce sont:

L'agent I. O'Connell, décédé à l'Hôpital Notre-Dame en mai 1910 à la suite de blessures reçues de Timothy Candy, un immigrant qu'il venait d'arrêter sur la rue pour soupçon de vol.

L'agent R. Fortin, tué instantanément par le nommé Candy. Fortin accompagnait O'Connel au moment de l'arrestation. Comme on le sait, Candy expia son double assassinat sur l'échafaud.

L'agent Shea, tué en voulant arrêter un commissaire en librairie du nom de Dillon, rue Mance, il y a quatre ans. Dillon est allé au pénitencier où il mourut.

* * *

Montréal, 14.—Arthur Foucault, charretier qui conduisait la voiture dans laquelle se trouvaient les cambrioleurs de Westmount, responsables du meurtre de l'agent Bourdon, a été arrêté hier soir après une bataille de revolver en règle par la police au No. 2,442 rue Cartier. Trois des complices de Foucault se sont échappés à la faveur de la nuit et la police est à leurs trousses depuis ce temps.

Foucault fut suivi sur la rue et il entra au numéro mentionné. On apprit qu'il vivait là avec trois copains, qui croit-on étaient dans le sleigh le matin du meurtre. A l'entrée de la police les trois hommes se précipitèrent au dehors avec la police sur leurs pas. Cependant à la faveur de la nuit ils réussirent à s'échapper. Les trois copains ont nom Joseph Beauchamp, barbier, Alphonse Foucault, frère de Arthur, et un nommé Boulay. La femme de Beauchamp a été retenue comme témoin.

Le chef Charpentier et ses hommes entrèrent dans la maison et trouvèrent quatre Winchester chargés, douze revolvers, quantité de munitions, tout un attirail de voleurs et de nombreux articles qu'on croit avoir été volés. Dans une remise à l'arrière de la maison la police a trouvé la viande qui a été volée, dans la boucherie avant le meurtre des deux policiers.

Quarante constables et détectives sont à faire des recherches pour retrouver les coupables que l'on sait dans la ville.

* * *

Montréal, 14.—Le cocher Arthur Foucault, arrêté hier soir par les agents de la Sûreté dans une buvette coin Cartier et Boulevard Rosemont, a fait une confession complète au chef Joseph Charpentier de la Sûreté, à 11 heures ce matin. "C'est moi, dit-il, et non mon frère Alfred qui conduisais la carriole dans laquelle se trouvait Beauchamp, mon frère et Boulay et j'ai pris part au vol commis chez le boucher Dionne. Je n'ai cependant pas tiré un seul coup de revolver et j'ignore qui a tiré sur les constables". Joseph Beauchamp, Alfred Foucault et Boulay les bandits imprenables sont tous trois des anciens pensionnaires de Saint-Vincent de Paul.

AU SACRE COEUR

Nous aurons le 2 avril un grand concert par nos musiciens de la paroisse. Ils se sont assurés du concours de l'Union Jeanne d'Arc de Saint-Boniface dont les acteurs donneront un beau drame "Le Bonnet Mystérieux".

Tous les billets réservés pour le 2 avril sont déjà vendus. Il ne reste plus que les sièges ordinaires.

Afin de satisfaire à la demande générale, il a été décidé qu'une répétition de ce concert aurait lieu le lendemain 3 avril.

* * *

M. A. Pepin, de Tessier, Sask., est de retour de Farnham, Québec. Il passera quelques jours chez les parents de Mme Pepin, M. St-Pierre.

* * *

LECTURE DES NOTES

Moyenne des examens de février: 3me année de commerce: Melle Anna St-Pierre, 85.

5me grade: Melle Paule Sala, 82.

4me grade "B": Melle Eveline Chabot, 86.

4me grade "A". Melle Gabrielle Garnier, 75¾.

3me grade: M. Jean-G. Dumoulin, 84.

2me grade: M. Donat Leduc, 92.

1er grade: M. Joseph Sala, 80.

Témoignages d'honneur: Melles Anna St-Pierre, Régina Biollo, Paule Sala, Marg. Villeneuve, Esther Dyck, Marthe Denis, Marg. Cardon, Nella Richard, Juliette Faulkner; MM. J.-G. Dumoulin, Alfred Désautels, Henri Castéla, Donat Leduc, Paul L'Heureux, Hubert Pinsonnault, Jos. Sala, Roland Gauthier, Luc Chabot, Léopold Pomerleau; Melles Yvette Sala, Clémence Pomerleau, Louise Cardon et Louise Castéla.

Catéchisme, 100 pour cent.—Melles Anna St-Pierre, Rhéa Faulkner, Paule Sala, Eveline Chabot, Marthe Denis, Raymond Fournier, Julienne Olivier, Yvonne Collin, Alphonsine Déry, Marguerite Cardon, Juliette Faulkner, Louise Cardon, Yvette Sala Alice Lebrasseur, Lorette Gosselin, Berthe Lafrance: MM. W. Piedalue, Léandre Gauthier, Stanley Tardif, Hubert Garnier, J.-G. Dumoulin, Donat Leduc, Paul L'Heureux, Luc Chabot, Roland Gauthier et Brunelle Leveillé.

Paire de chaussures.—Melles Anna St-Pierre, Marthe Denis, Juliette Faulkner, Marguerite Cardon et M. Donat Leduc (l'heureux gagnant.

Camp Sacré-Coeur, 68 pour cent, vs. Camp Jeanne d'Arc, 70.

AU COLLEGE

La séance en l'honneur de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque donnée par les élèves du collège n'aura pas lieu le 18. Elle a été remise au 25 mars. Le drame à l'affiche est "Alfred le Grand". Les billets sont en vente au collège.

L'autre jour, un avocat s'écriait en plaidant:

—Monsieur le président, si vous connaissiez comme moi notre adversaire, vous seriez obligé de convenir que c'est bien l'homme le plus envieux, le plus ignare, le plus vaniteux, le plus...

Le Président.—Maître X... vous vous oubliez.